

BAROMÈTRE DES PLACES D'APPRENTISSAGE AVRIL 2008

RAPPORT DÉTAILLÉ DE RÉSULTATS SUR L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES JEUNES ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de l'Office fédéral de la formation
professionnelle et de la technologie OFFT



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2008

Editeur : Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction : Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS.....	7
VUE D'ENSEMBLE 2008.....	9
1. Vue d'ensemble des entreprises	9
2. Vue d'ensemble des jeunes	10
COMMENTAIRES.....	13
1. Fournisseurs de places d'apprentissage : entreprises.....	13
1.1 Situation des places d'apprentissage le 15 avril 2008.....	13
1.2 État de l'attribution des places d'apprentissage.....	17
1.3 État de la décision relative à l'offre	21
1.4 Places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier.....	23
1.5 Pression de la demande sur les entreprises.....	26
2. La demande chez les jeunes.....	29
2.1 Les jeunes face au choix d'une profession.....	29
2.2 Intérêts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle	33
2.2.1 Souhaits de formation en général.....	33
2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation	37
2.3 Déroulement actuel des postulations.....	42
2.4 État actuel des accords	44
3. Comparaison entre entreprises et jeunes	52
3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage.....	52
3.2 État de l'attribution des places d'apprentissage.....	55
DESCRIPTION DE L'ÉTUDE.....	59
1. Situation initiale et données du problème.....	59
2. Déroulement de l'enquête	60
2.1 Concept de base.....	60
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	60
2.2.1 Population de base	60
2.2.2 Groupe cible.....	60
2.2.3 Procédé de sélection	60
2.2.4 Méthode d'investigation	61
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation.....	61
2.2.6 Pondération des données	62
2.2.7 Extrapolation	62
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une profession.....	63

2.3.1	Population de base	63
2.3.2	Groupe cible.....	63
2.3.3	Procédé de sélection	64
2.3.4	Méthode d'investigation	65
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	66
2.3.6	Pondération des données	67
2.3.7	Extrapolation	67
3.	Réalisation des interviews	68
4.	Base de données des formations professionnelles initiales.....	69
5.	Evaluation des données et établissement du rapport.....	69
	ANNEXE : FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES.....	73

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS
LES PLUS IMPORTANTS
ET VUE D'ENSEMBLE 2008

Résumé des résultats les plus importants

Comparativement à avril 2007, l'offre de places d'apprentissage d'avril 2008 a sensiblement augmenté, alors que la demande de la part des jeunes ne s'est que légèrement accrue. Par rapport à l'année dernière, il en résulte donc en 2008 une détente de la situation du marché de l'apprentissage :

- Le nombre des jeunes intéressés à une place d'apprentissage s'est accru de 1 % pour atteindre 80 000 personnes, alors que le nombre des jeunes placés face au choix d'une profession a légèrement diminué et se situe à 139 000.
- L'offre de places d'apprentissage des entreprises a augmenté de 7 % pour atteindre 79 500 places.

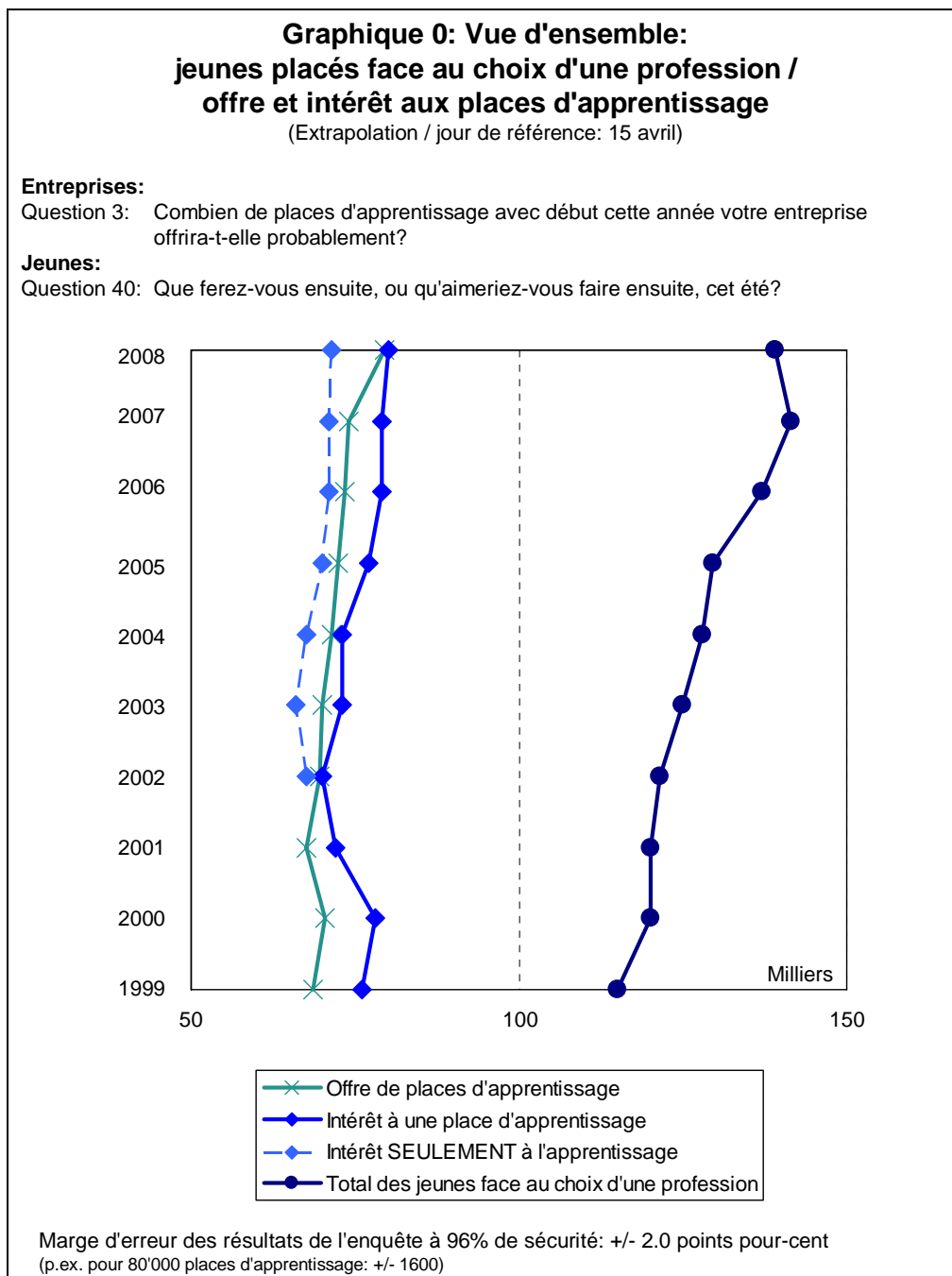
En avril 2008, la **demande** des 80 000 jeunes ne dépasse que d'à peine 500 unités (2007 : 5000 places) l'**offre** des 79 500 places d'apprentissage proposées par les entreprises. En outre, on peut s'attendre à ce que la dynamique qui règne sur le marché de l'apprentissage au cours de l'été conduise à une nouvelle augmentation de l'offre de places d'apprentissage, ainsi qu'à des changements d'orientation chez certains jeunes (2007 : + 5000 places).

Parmi les jeunes, 53 000 (51 000¹) disposent d'un **accord**, oral ou écrit, pour une place d'apprentissage. Pour leur part, les entreprises déclarent avoir attribué définitivement 58 500 (56 500) places d'apprentissage. 27 000 (28 000) jeunes intéressés qui n'ont pas encore obtenu d'accord pour une place d'apprentissage à la mi-avril 2008 convoitent en ce moment les 21 000 (17 500) places encore vacantes dans les entreprises. Il faut considérer ici que de nombreux jeunes témoignent d'intérêts multiples. Le nombre de personnes qui s'intéressent cette année exclusivement à suivre un apprentissage sans avoir encore obtenu d'accord est de 19 000 (21 000).

La différence de 5500 (5500) places d'apprentissage entre celles attribuées par les entreprises et celles que les jeunes affirment leur être promises témoigne en 2008, comme les années précédentes, d'une certaine avance des entreprises au niveau de leurs informations : le nombre de jeunes au bénéfice d'une place d'apprentissage promise est plus élevé qu'il n'y paraît, bien des jeunes n'en ayant pas encore été informés.

¹ Les valeurs entre parenthèses sont celles de l'année précédente, 2007.

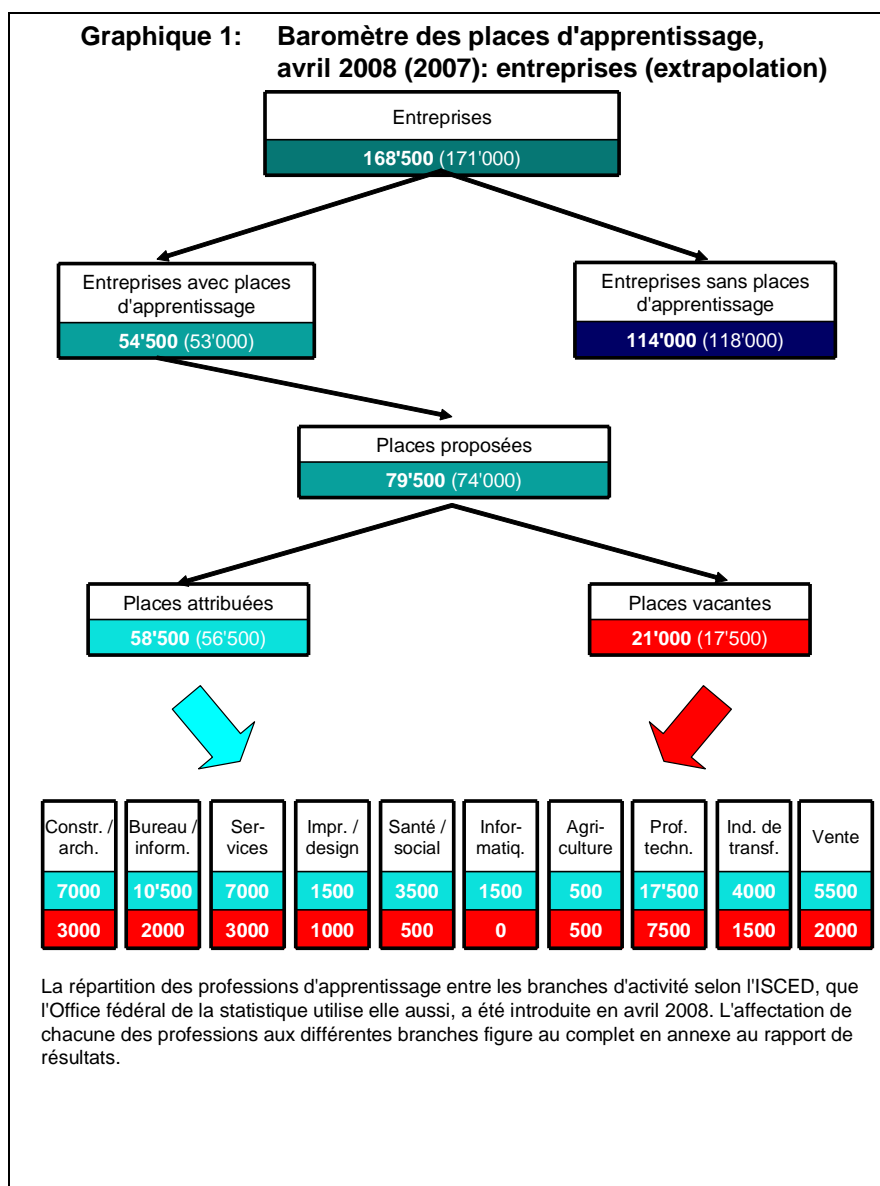
Le graphique 0 donne une vue d'ensemble de la situation en avril 2008. Face à l'offre des entreprises (en vert), il représente les jeunes placés face au choix d'une profession (en bleu foncé), ceux qui sont intéressés à une place d'apprentissage (en bleu moyen) et ceux qui s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage (en bleu clair). Pour la première fois en 2008, le nombre des jeunes placés face au choix d'une profession a régressé : il se situe à 139 000 (141 500).



Vue d'ensemble 2008

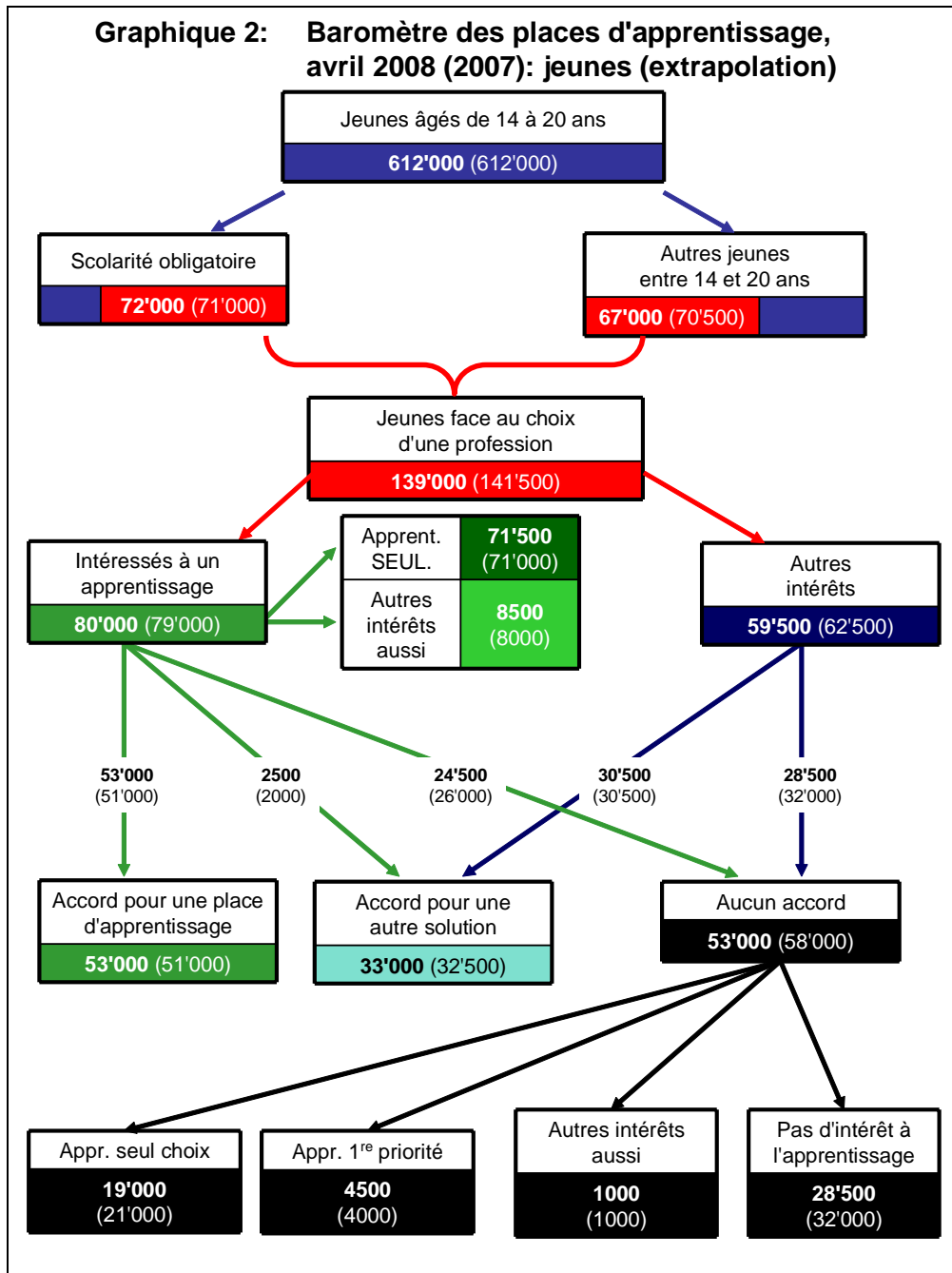
1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 1 illustre la situation qui régnait dans les entreprises suisses à la mi-avril 2008. La comparaison avec les valeurs de l'année 2007 (entre parenthèses) montre que dans le secteur des entreprises, le nombre des places d'apprentissage offertes a pu être sensiblement augmenté. Comme simultanément le nombre des places d'apprentissage attribuées a augmenté un peu moins fortement, les places encore vacantes en avril 2008 sont elles aussi sensiblement plus nombreuses que l'année précédente.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 2 montre la situation des jeunes placés face au choix d'une profession à la mi-avril 2008. La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année dernière (entre parenthèses) révèle non seulement une légère augmentation du nombre des jeunes intéressés à un apprentissage, mais aussi un accroissement du nombre des jeunes qui disposent déjà d'un accord pour une place d'apprentissage.



COMMENTAIRES

Commentaires

1. Fournisseurs de places d'apprentissage : entreprises

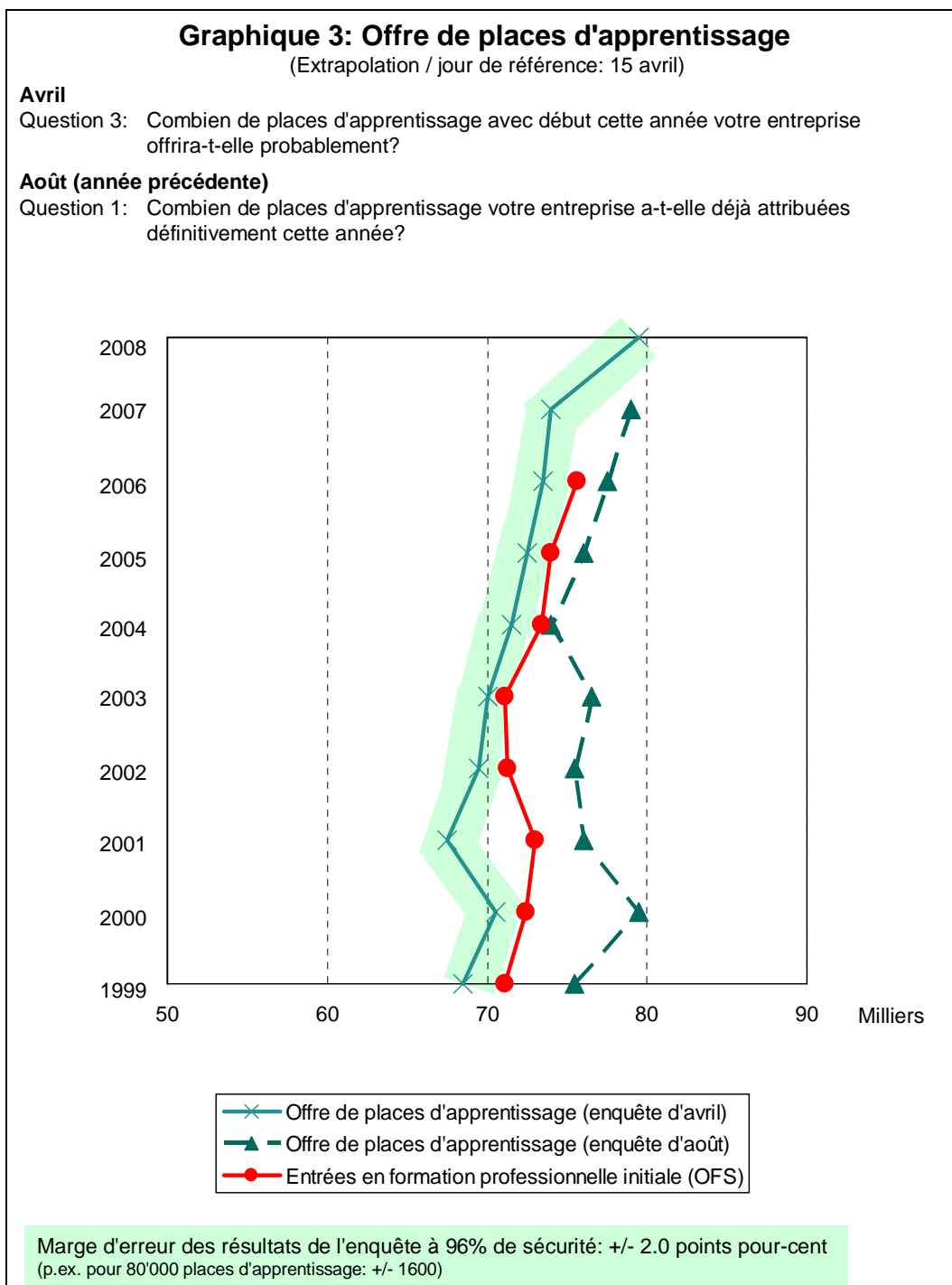
1.1 Situation des places d'apprentissage le 15 avril 2008

Après extrapolation, on peut se baser pour l'année 2008 sur une **offre** de 79 500 **places d'apprentissage**. Selon l'enquête de cette année, cette offre est nettement supérieure à celle du même jour de référence de l'an dernier puisqu'elle la dépasse de 5500 places (+7 %). La comparaison de l'offre de places d'apprentissage entre les vagues d'avril et d'août révèle que l'offre des entreprises, selon notre expérience, pourrait être plus élevée encore (tableau 1).

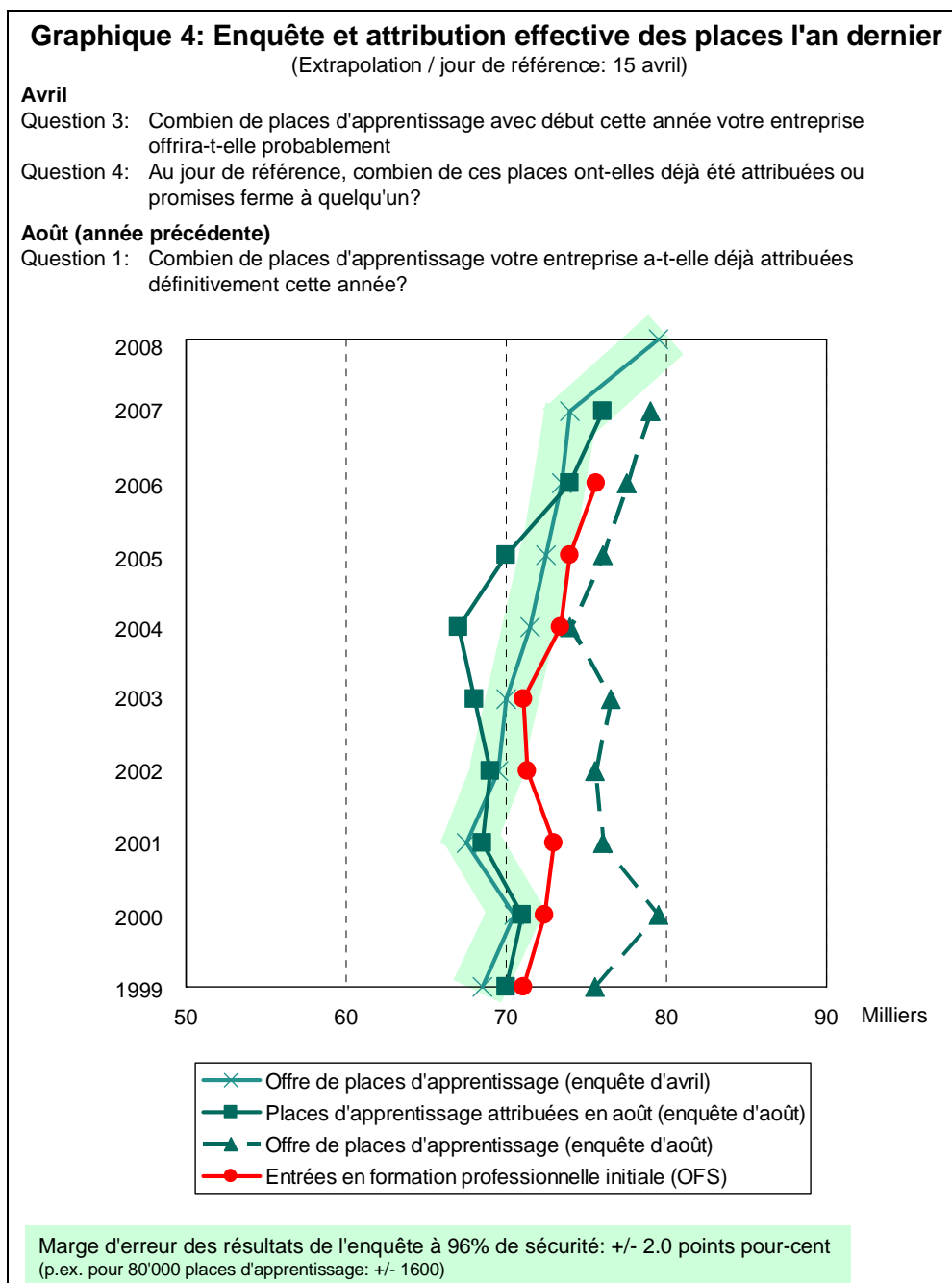
Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	Nombre d'entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS ²
2007	74 000	79 000	5000	<i>n.a.</i>
2006	73 500	77 500	4000	75 588
2005	72 500	76 000	3500	74 038
2004	71 500	74 000	2500	73 430
2003	70 000	76 500	6500	71 121
2002	69 500	75 500	6500	71 341
2001	67 500	76 000	8500	72 956
2000	70 500	79 500	8000	72 373
1999	68 500	75 500	7000	71 102
1998	63 000	71 500	8500	70 296

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2006 proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0703-70, du 30 mars 2007. Les chiffres des années précédentes ont été tirés de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0603-00. Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations certifiées et les stages. Les données antérieures à 2006 ont été corrigées après coup par l'OFS. Comme les données de cette année ne sont pas encore disponibles et ne seront publiées que plus tard, l'extrapolation 2008 se base exceptionnellement sur le nombre des places d'apprentissage attribuées selon l'enquête du Baromètre de l'apprentissage 2007 (voir à ce propos le chapitre 2.2.7 de la description de l'étude).

Le graphique 3 met en évidence l'augmentation de l'offre de places d'apprentissage en 2008.



Le graphique 4 présente une comparaison entre la situation de l'apprentissage que révèle l'enquête et le nombre des entrées en formation professionnelle initiale déterminé par l'OFS pour les années précédentes.



Sur la base des fournisseurs de places d'apprentissage actuels et nouveaux, la part de ceux qui n'offriront **pas de nouvelles places d'apprentissage** cette année (1^{re} année d'apprentissage) se monte à 37 %. Cette valeur a légèrement augmenté comparativement à 2007 et correspond exactement à celle de 2006.

La légère augmentation du nombre des entreprises qui n'offrent pas de nouvelles places d'apprentissage peut être attribuée surtout aux petites entreprises occupant peu d'employés, comme le révèle le tableau 2. La part relativement élevée, 47 %, des entreprises de 2 à 9 employés s'explique par le fait qu'elles forment peu d'apprentis à la fois et que ceux-ci ne sont pas remplacés chaque année, mais seulement à la fin de leur apprentissage. Dans les grandes entreprises, le nombre de celles qui n'offrent aucune nouvelle place d'apprentissage en 2008 a légèrement diminué par rapport à 2007.

		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2 à 9	10 à 19	20 à 99	≥100	SA	SR	TI
Prévoient cette année de n'offrir aucune place d'apprentissage	2008	37 %	47 %	30 %	17 %	7 %	37 %	38 %	44 %
	2007	33 %	41 %	26 %	19 %	8 %	31 %	34 %	44 %
	2006	37 %	46 %	25 %	20 %	8 %	37 %	37 %	42 %
	2005	38 %	47 %	30 %	22 %	10 %	38 %	39 %	40 %
	2004	39 %	49 %	30 %	20 %	10 %	38 %	38 %	46 %
	2003	40 %	49 %	32 %	25 %	8 %	40 %	41 %	49 %
	2002	35 %	44 %	29 %	15 %	10 %	34 %	37 %	45 %

A nouveau sur la base des fournisseurs actuels et nouveaux de places d'apprentissage, la part, 6 %, de ceux qui formeront de **nouveaux apprentis** cette année se situe dans le cadre des valeurs des deux années précédentes. Conformément aux attentes, il s'agit là en grande majorité de petites entreprises qui veulent nouvellement offrir des places cette année. La part des entreprises de Suisse romande et du Tessin est légèrement supérieure à la moyenne (tableau 3).

		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2 à 9	10 à 19	20 à 99	≥100	SA	SR	TI
Prévoient cette année d'offrir des places à titre nouveau	2008	6 %	7 %	5 %	4 %	2 %	5 %	8 %	9 %
	2007	7 %	8 %	7 %	4 %	1 %	7 %	8 %	7 %
	2006	6 %	7 %	5 %	5 %	1 %	5 %	10 %	4 %
	2005	8 %	11 %	5 %	5 %	1 %	8 %	10 %	14 %
	2004	10 %	13 %	8 %	11 %	1 %	10 %	11 %	8 %
	2003	10 %	12 %	6 %	5 %	2 %	9 %	11 %	15 %
	2002	8 %	10 %	6 %	3 %	2 %	6 %	11 %	12 %

Globalement toutefois, l'augmentation de l'offre de places d'apprentissage doit être attribuée principalement au fait que le **nombre moyen de places d'apprentissage offertes** par entreprise a augmenté par rapport à l'année dernière.

1.2 État de l'attribution des places d'apprentissage

L'évolution de la part des places d'apprentissage que les entreprises ont **déjà attribuées définitivement** au jour de référence est en légère régression en 2008 par rapport aux deux années précédentes. En raison de l'augmentation de l'offre, il s'agit cependant en chiffres absolus d'une augmentation de 56 500 à 58 500 places. Comparativement à l'année dernière, les entreprises ont ainsi pu attribuer 2000 places d'apprentissage supplémentaires jusqu'au jour de référence de 2008 (graphique 5).

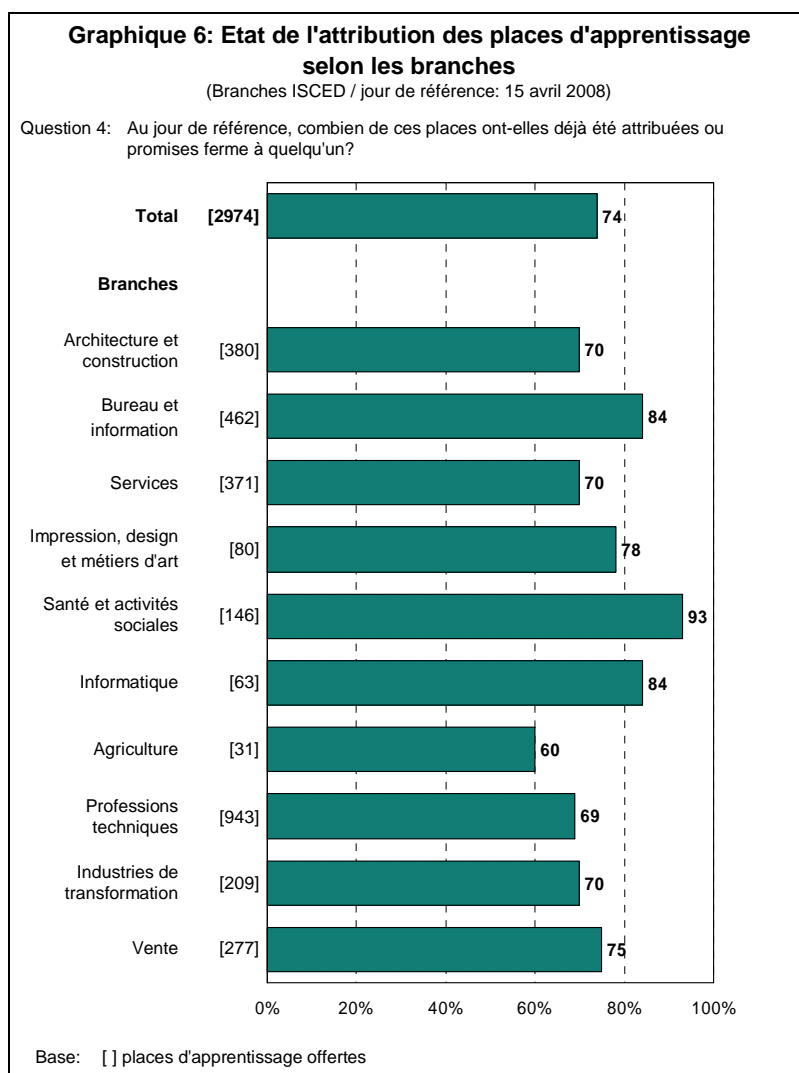


Les différentes périodes d'attribution des places d'apprentissage selon les **régions linguistiques** apparaissent clairement chaque année. Dans le canton du Tessin et en Suisse romande, ces places sont attribuées plus tard dans l'année. Le tableau 4 de la page suivante montre en outre qu'en Suisse romande, leur proportion a augmenté par rapport à l'année dernière, alors qu'au Tessin elle est sensiblement plus basse en 2008 qu'en 2007.

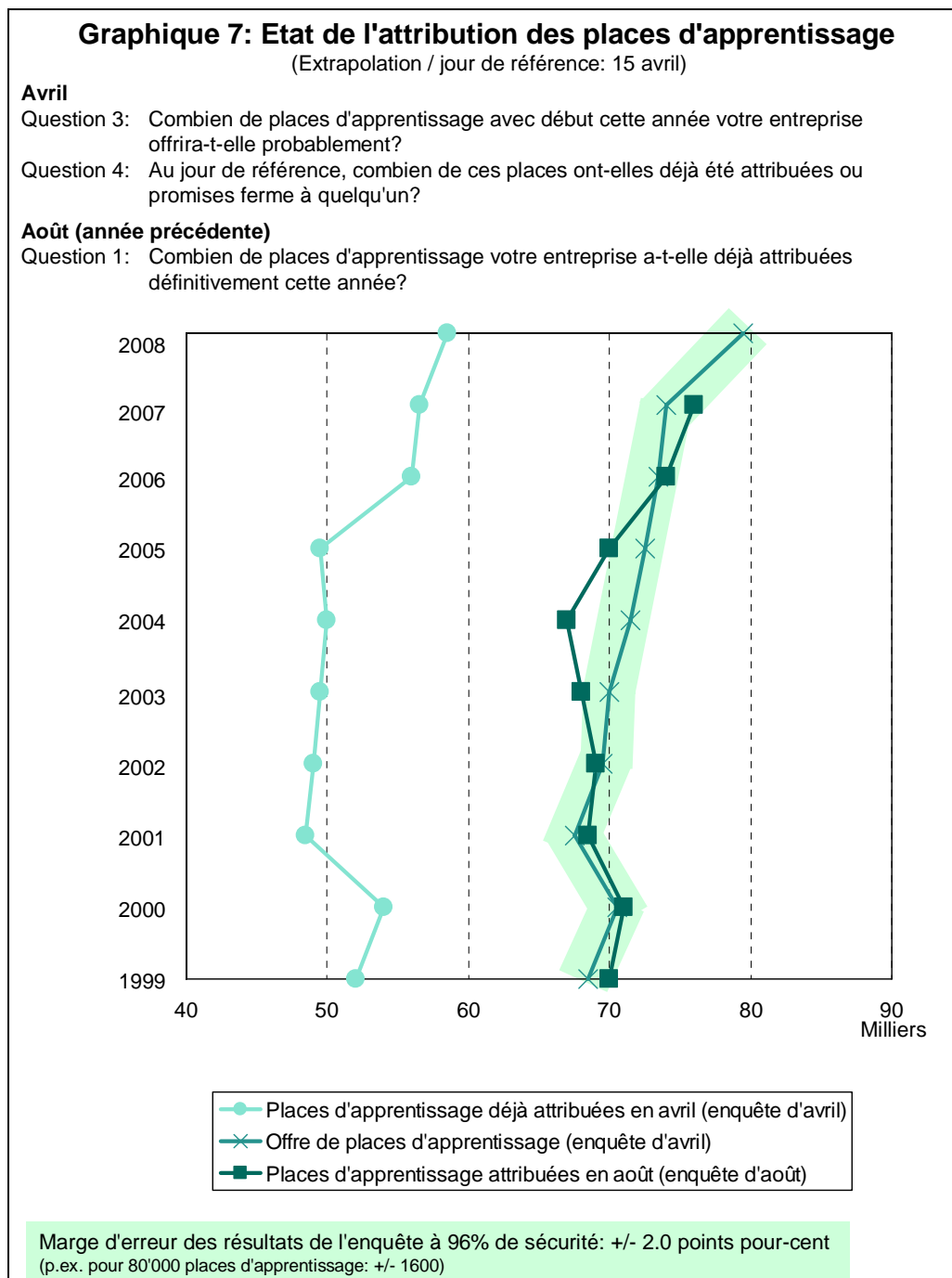
Tableau 4 : attribution des places d'apprentissage selon les régions

		TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
			Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Places déjà attribuées au jour de référence	2008	74 %	80 %	79 %	81 %	78 %	63 %	15 %
	2007	77 %	83 %	82 %	83 %	86 %	57 %	26 %
	2006	77 %	81 %	80 %	82 %	80 %	62 %	36 %
	2005	72 %	78 %	79 %	77 %	76 %	56 %	29 %
	2004	70 %	75 %	77 %	70 %	76 %	56 %	25 %
	2003	70 %	76 %	75 %	77 %	79 %	55 %	27 %
	2002	71 %	75 %	75 %	75 %	75 %	57 %	30 %

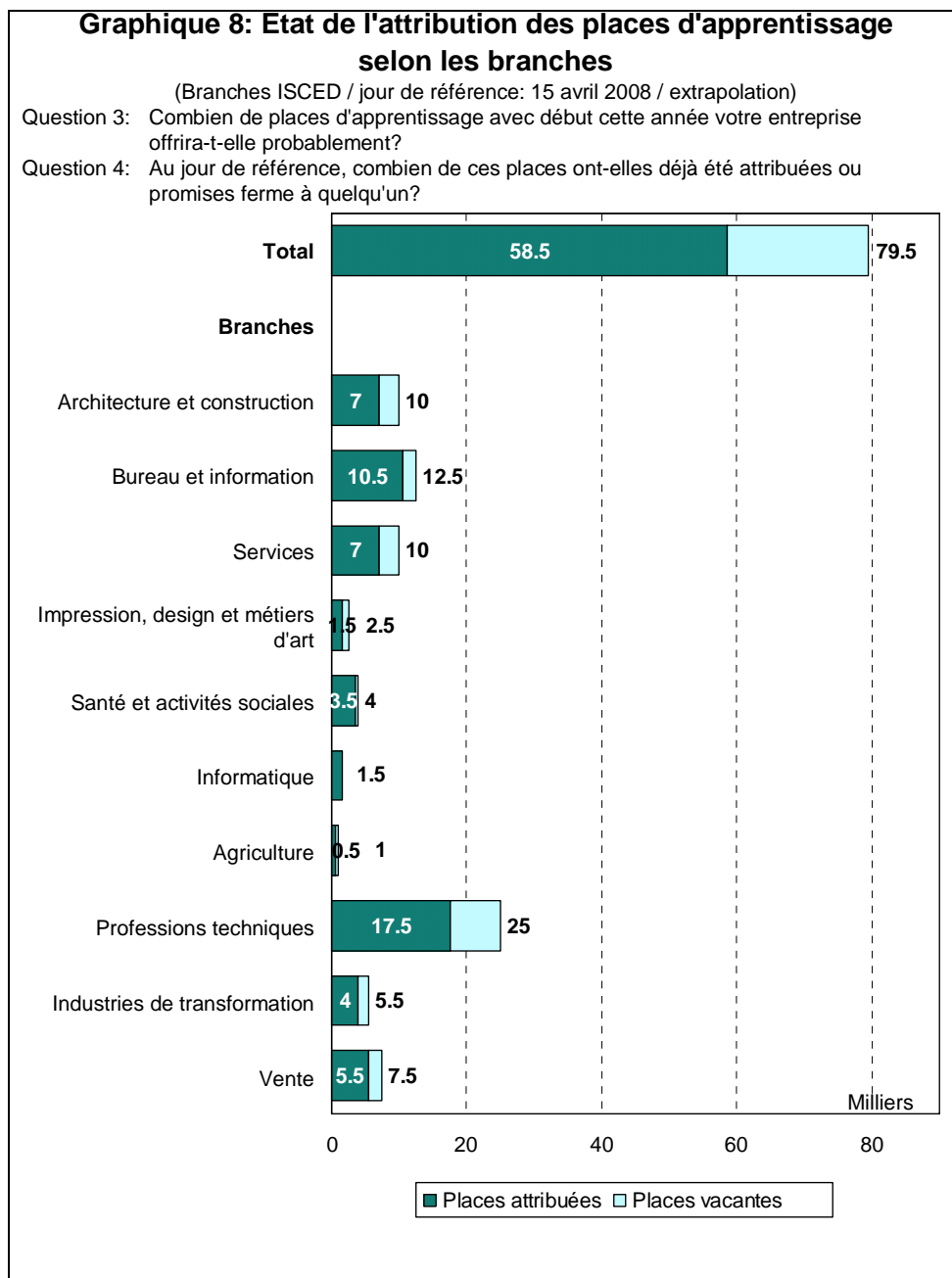
L'attribution des places d'apprentissage est la plus avancée dans la branche « santé et activités sociales ». La part des places attribuées est élevée également dans les secteurs « bureau et information » et « informatique ». En revanche, dans la branche « agriculture », les places attribuées définitivement sont proportionnellement moins nombreuses (graphique 6).



Les 58 500 places d'apprentissage attribuées jusqu'au jour de référence font face en 2008 à une offre de 79 500 places. Il en résulte donc 21 000 places qui n'ont pas encore été promises ferme à des candidats jusqu'au 15 avril 2008. Ce nombre a sensiblement augmenté par rapport à l'an dernier (17 000) (graphique 7).

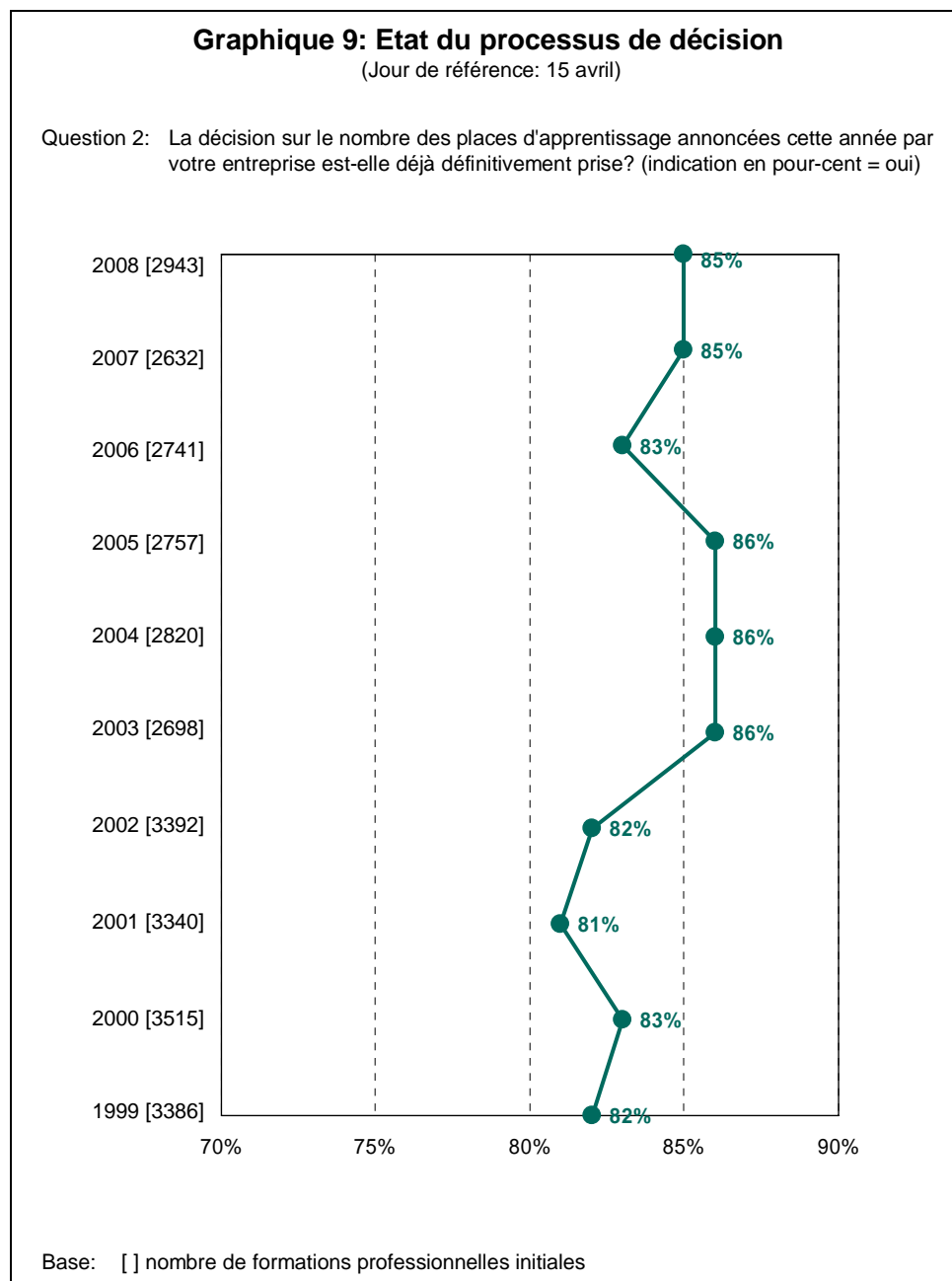


Le graphique 8 montre le nombre extrapolé des places d'apprentissage par rapport au total des places offertes par **branches**. On constate ainsi d'une part que la branche « professions techniques » est celle qui offre globalement le plus grand nombre de places d'apprentissage (25 000 places), suivie par celle du « bureau et information » (12 500). D'autre part, ce graphique révèle le nombre de places encore disponibles dans chaque branche.



1.3 État de la décision relative à l'offre

La part des formations professionnelles initiales pour lesquelles la **décision sur le nombre des places annoncées** est déjà **définitivement tombée** à la mi-avril demeure constante par rapport à l'année dernière, avec 85 % (graphique 9).

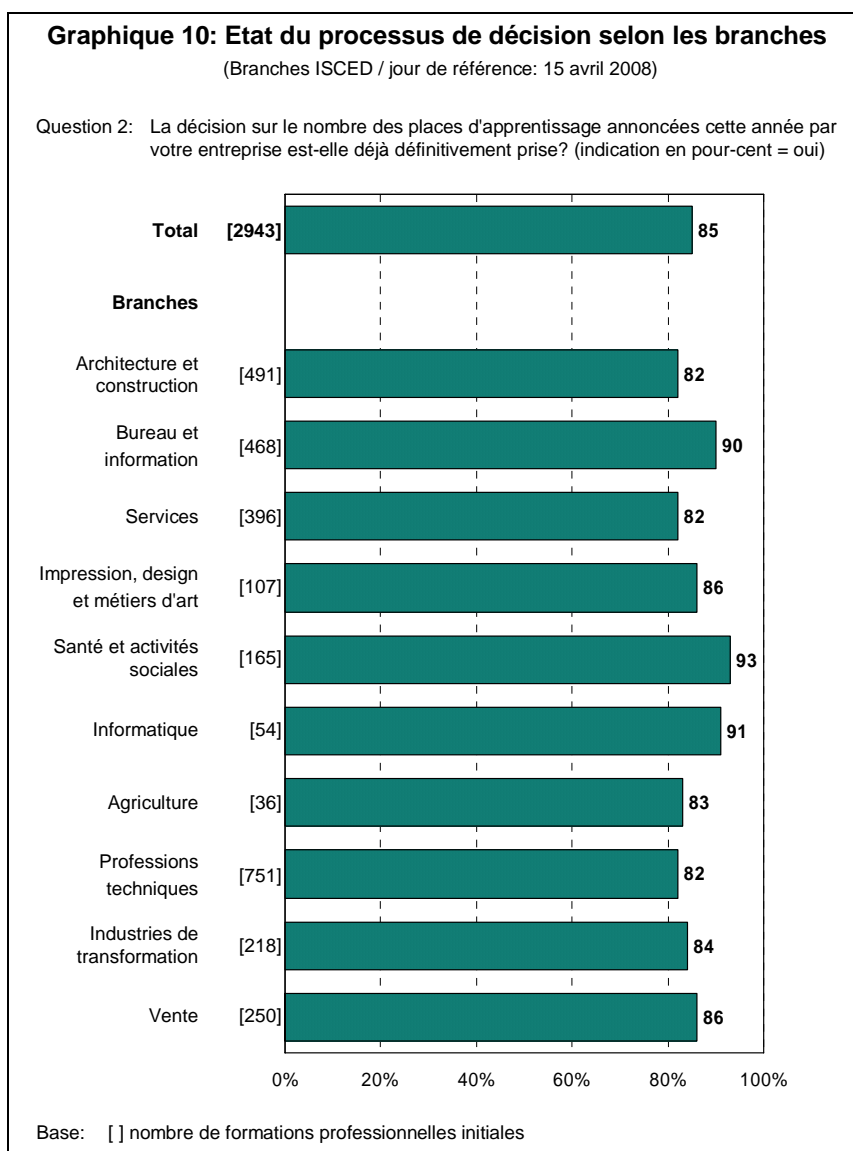


Les entreprises encore indécises se trouvent comme auparavant en Suisse romande et au Tessin principalement, alors que la marge de manœuvre dans les grandes entreprises de 250 employés et plus est très réduite (tableau 5 à la page suivante).

Tableau 5 : état du processus de décision

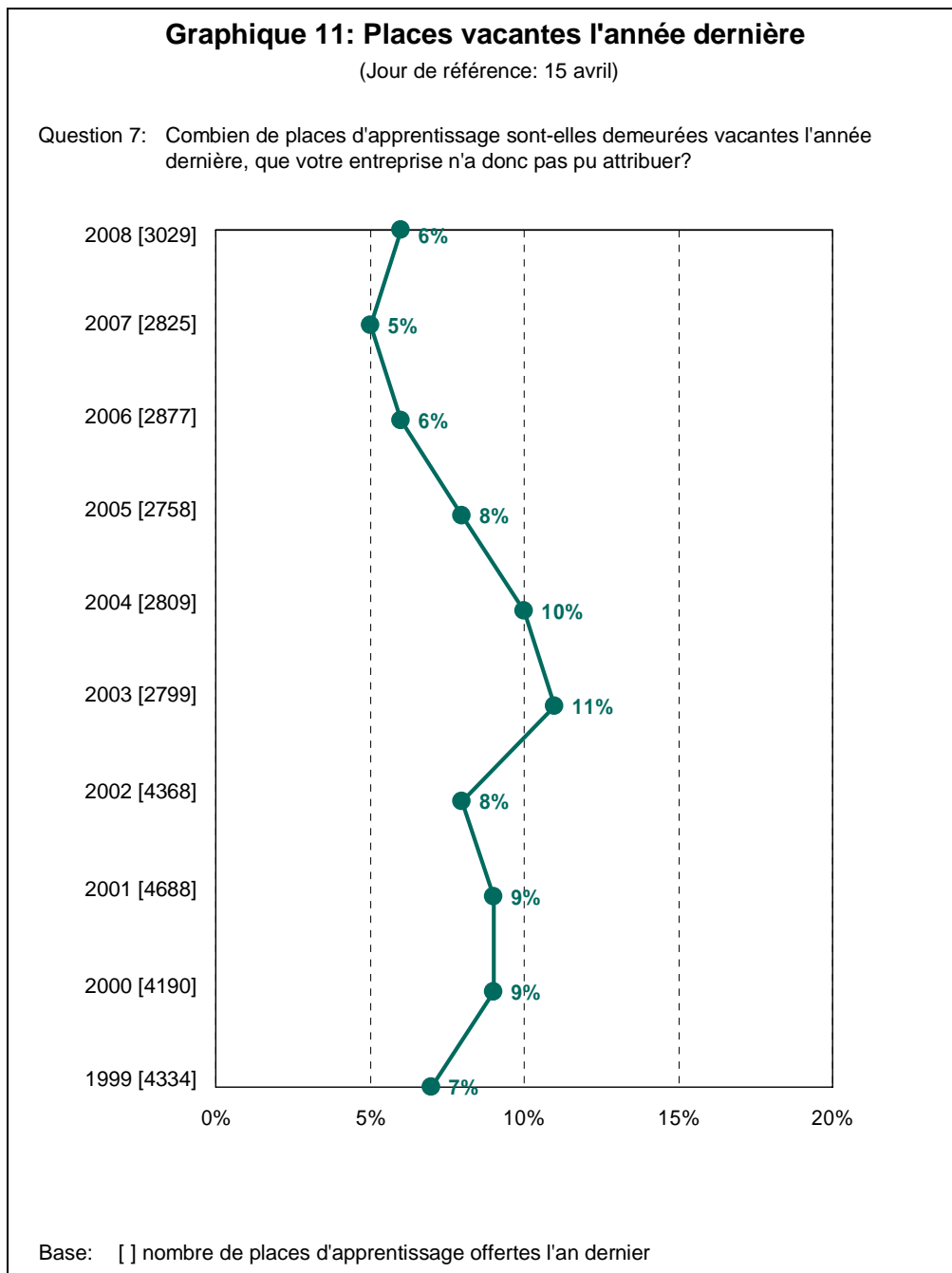
	TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)		Siège de l'entreprise		
		- de 249 employés	+ de 250 employés	SA	SR	TI
		2008	85 %	84 %	90 %	87 %
2007	85 %	84 %	91 %	88 %	77 %	64 %
2006	83 %	83 %	90 %	86 %	76 %	66 %
2005	86 %	85 %	92 %	89 %	75 %	71 %
2004	86 %	85 %	89 %	89 %	76 %	64 %
2003	86 %	85 %	91 %	88 %	81 %	74 %
2002	82 %	82 %	91 %	85 %	76 %	73 %

Le processus de décision sur le nombre définitif des places d'apprentissage offertes est le plus avancé dans les branches « santé et activités sociales », « informatique » et « bureau et information » (graphique 10).

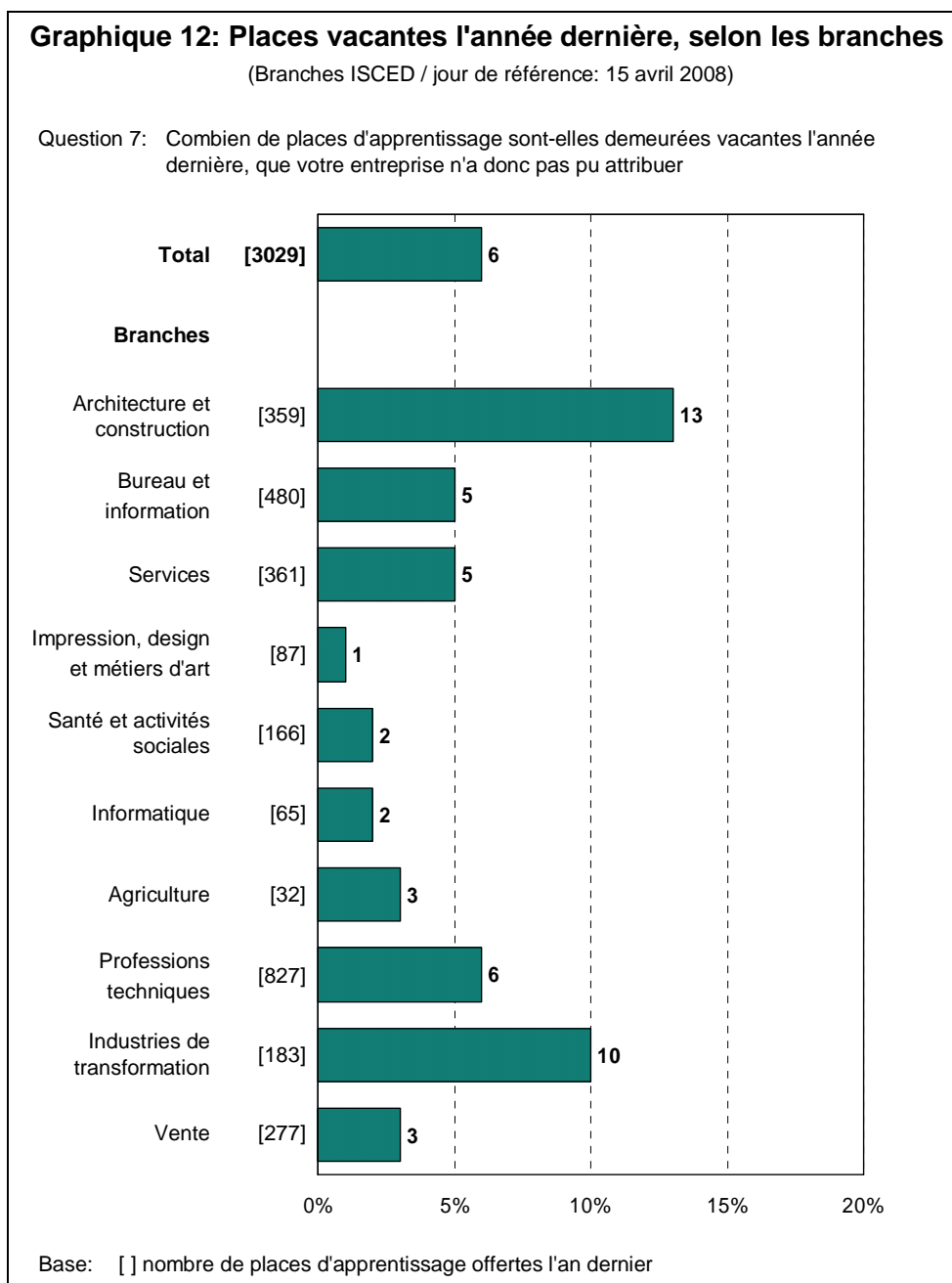


1.4 Places d'apprentissage deme ures vacantes l'an dernier

Selon les informations transmises par les entreprises interrog ees, 6 % des places d'apprentissage annonc ees **l'an dernier** sont deme ures **vacantes**. Ainsi donc, cette proportion n'est plus en diminution, pour la premi re fois depuis 2003 (graphique 11).



Proportionnellement, les places vacantes les plus nombreuses ont été enregistrées l'automne dernier dans les branches « architecture et construction » et « industries de transformation » (graphique 12).

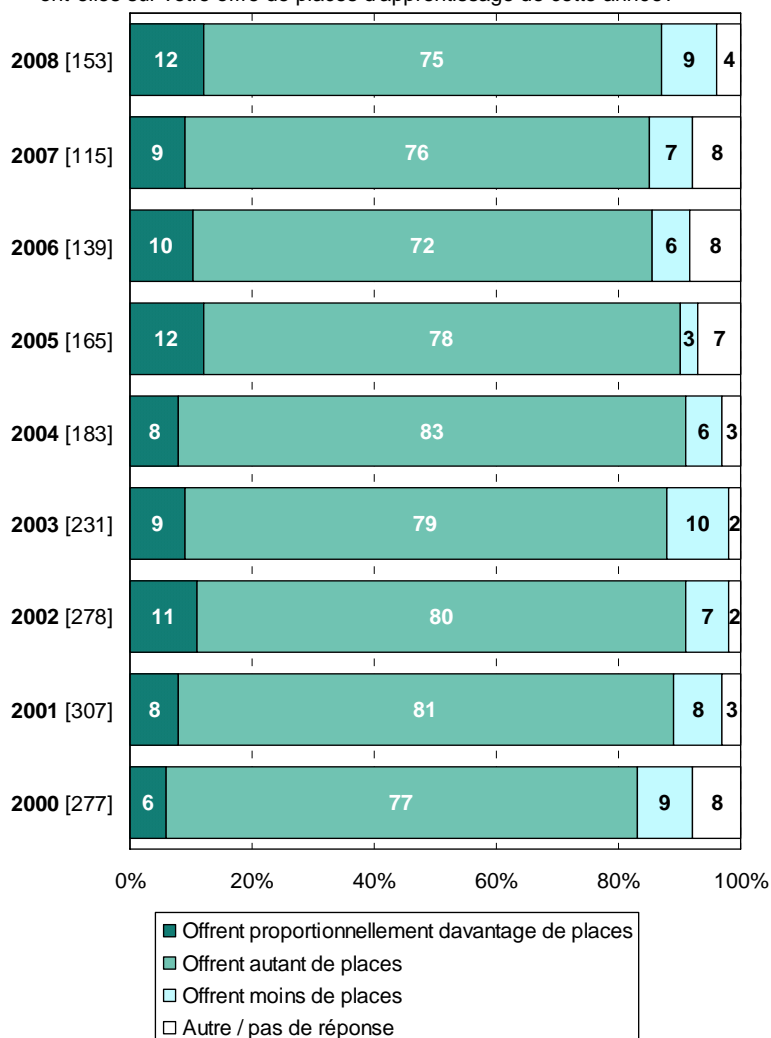


Trois quarts des entreprises dont certaines places d'apprentissage sont demeurées vacantes l'an dernier ne se sont pas laissées déconcerter par cet insuccès et indiquent qu'elles offriront en 2008 autant de places qu'en 2007. 12 % d'entre elles affirment même en offrir davantage l'automne prochain pour combler éventuellement le déficit de l'an passé. 9 % des entreprises qui ont vu l'an dernier certaines de leurs places d'apprentissage demeurer vacantes ont tiré les conséquences de l'insuccès de leur recherche d'apprentis et offrent cette année moins de places d'apprentissage (graphique 13).

Graphique 13: Effet des places d'apprentissage vacantes sur l'offre de places d'apprentissage

(Jour de référence: 15 avril 2008)

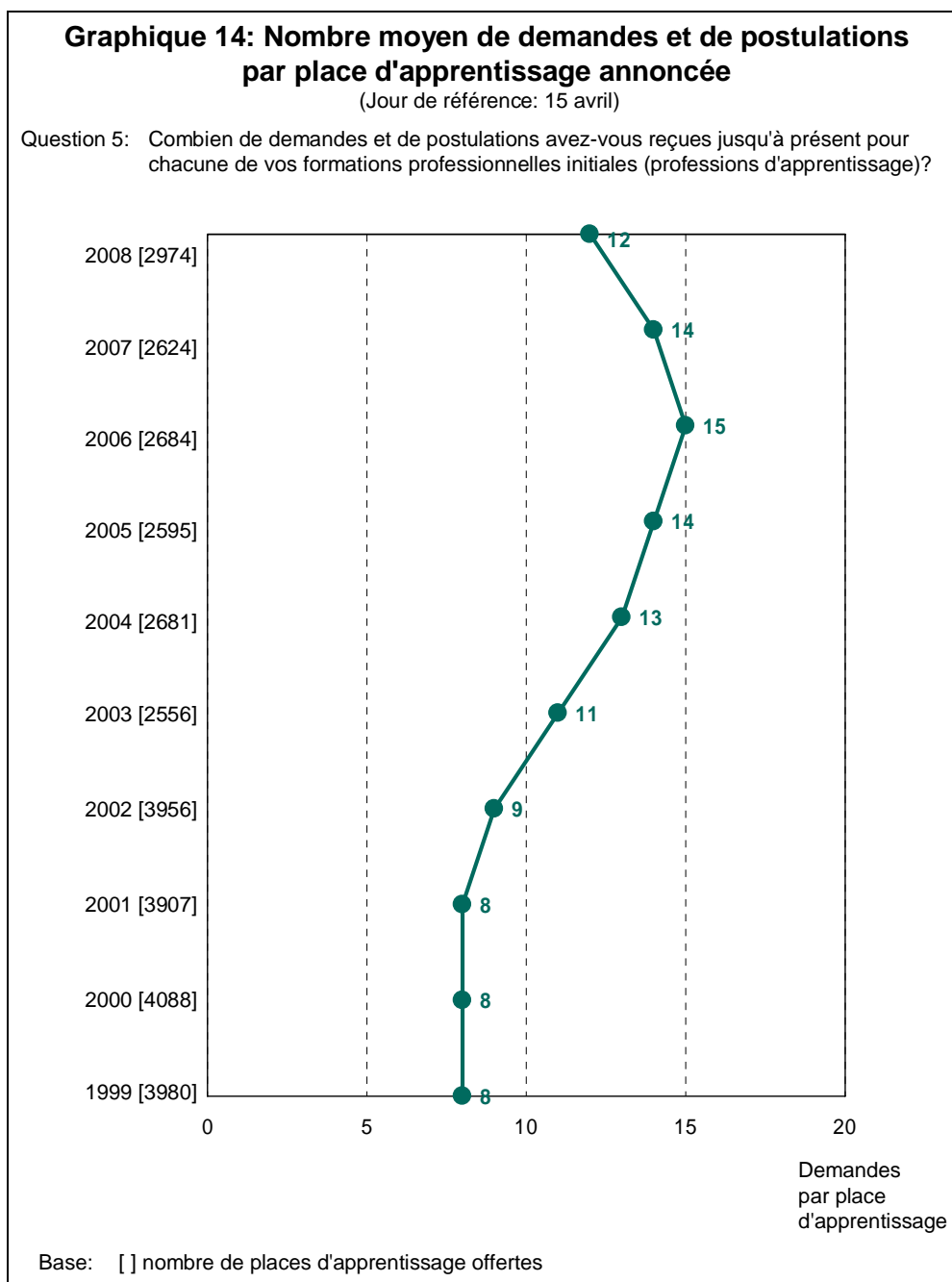
Question 7.1: Quel effet les places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier ont-elles sur votre offre de places d'apprentissage de cette année?



Base: formations professionnelles initiales dont les places n'ont pas toutes pu être pourvues l'an dernier

1.5 Pression de la demande sur les entreprises

Après une augmentation constante de la **pression de la demande** sur les entreprises entre 2001 et 2006, cette tendance a été stoppée pour la première fois en 2007. Jusqu'à la mi-avril 2007, 12 intéressés/es en moyenne se sont déjà annoncés auprès des entreprises pour chaque place d'apprentissage offerte, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (graphique 14).



De grandes différences existent entre les trois régions linguistiques : alors qu'en Suisse alémanique et romande, 12 postulations ont été présentées pour chaque place d'apprentissage jusqu'au 15 avril 2008, il n'y en a eu que 3 au Tessin. En raison du démarrage plus tardif de l'attribution des places d'apprentissage dans ce canton, ce nombre devrait augmenter au cours de l'été (tableau 6).

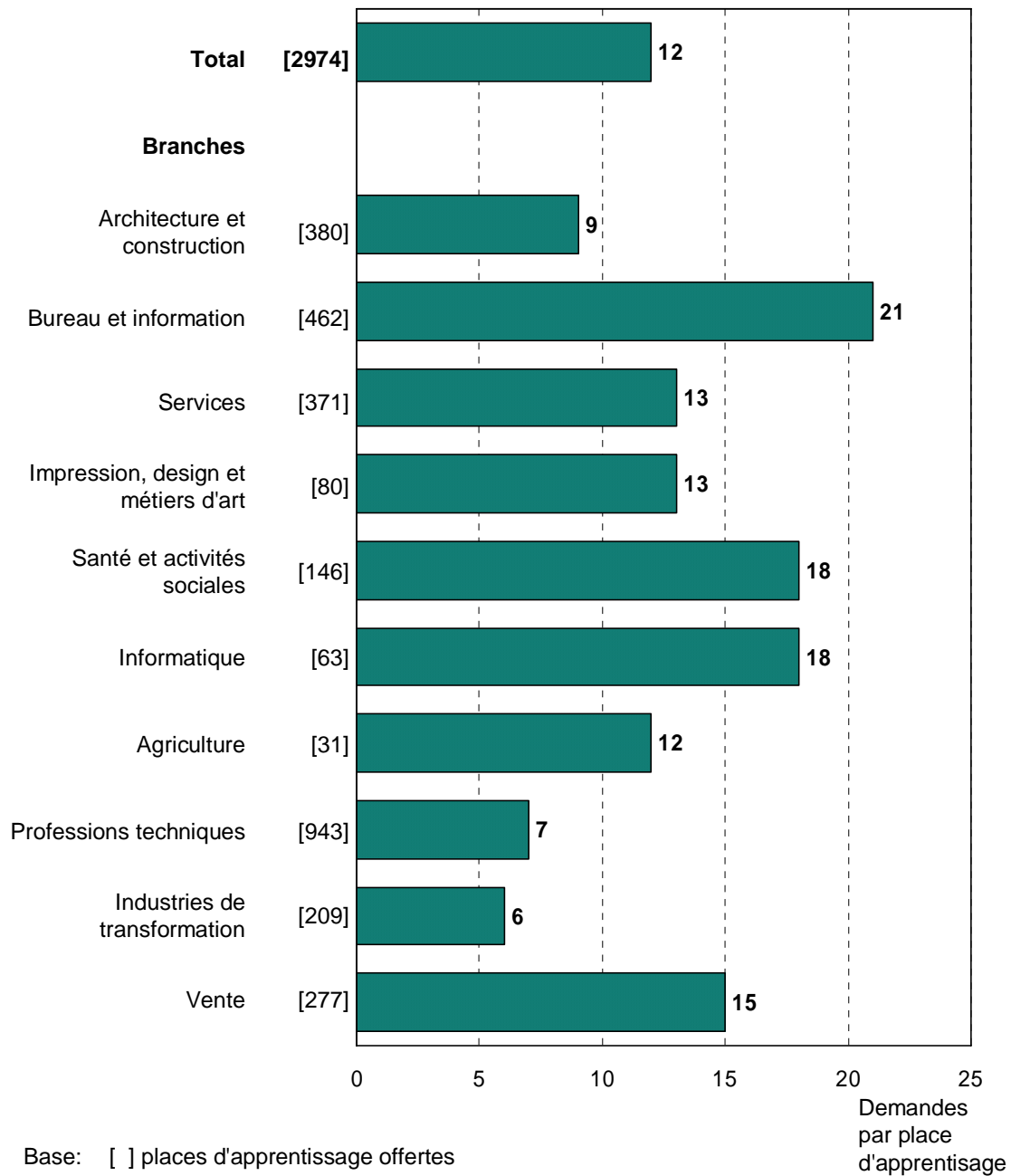
Tableau 6 : demandes et postulations par place d'apprentissage offerte					
		TOTAL	Siège de l'entreprise		
			SA	SR	TI
Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage offerte	2008	12	12	12	3
	2007	14	15	13	4
	2006	15	15	12	6
	2005	14	15	12	5
	2004	13	15	10	5
	2003	11	12	8	4
	2002	9	10	7	3

Dans les différentes **branches**, on note de nouveau en 2008 une corrélation entre la demande et les places demeurées vacantes l'an dernier, dans la mesure où les branches qui ont attesté le plus de places vacantes sont aussi celles qui ont enregistré le moins de demandes de la part des jeunes. Ainsi, ce sont les professions des « industries de transformation » qui en ont reçu le moins (6 par place d'apprentissage) ; elles ont eu l'année précédente un taux relativement élevé de places vacantes, soit 10 %. C'est l'inverse dans les branches « santé et activités sociales » et « informatique ». D'une part, les demandes et les postulations par place d'apprentissage ont été nombreuses dans ces branches et, d'autre part, les places vacantes y ont été relativement peu nombreuses l'an dernier (graphique 15 à la page suivante).

Graphique 15: Nombre moyen de demandes et de postulations par place d'apprentissage annoncée, selon les branches

(Branches ISCED / jour de référence: 15 avril 2008)

Question 5: Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues jusqu'à présent pour chacune de vos formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage)?



2. La demande chez les jeunes

2.1 Les jeunes face au choix d'une profession

Les **personnes cibles** de la présente enquête réalisée auprès des jeunes sont des jeunes gens et des jeunes filles âgés de 14 à 20 ans qui se trouvent face au choix d'une profession (niveau secondaire II). Se trouver face au choix d'une profession signifie que ces jeunes doivent décider cette année-là de la future orientation de leur formation. Il peut s'agir de jeunes se trouvant à la fin de leur scolarité obligatoire, arrivant au terme d'une année de transition, sortant d'une école de perfectionnement ou ayant interrompu leur apprentissage.

Avec environ 139 000³ jeunes en valeur extrapolée, les **jeunes face au choix d'une profession** sont en avril 2008, pour la première fois depuis le début des enquêtes du « Baromètre des places d'apprentissage », moins nombreux que l'année précédente (141 500). Le graphique 16 de la page suivante donne une vue d'ensemble de la situation scolaire ou professionnelle actuelle des jeunes au moment de l'enquête. En raison des modifications survenues dans les conditions cadres de la formation, il a été procédé pour la première fois en 2006 à une nouvelle catégorisation des formations, ce qui restreint dans certains domaines les possibilités de comparaison avec les années précédentes.⁴

Comme toujours, la moitié environ des jeunes interrogés (52 %) se trouvaient en avril en cours de scolarité obligatoire. 13 % d'entre eux fréquentent actuellement une classe de maturité (et similaire) et 10 % suivent une préparation à la formation professionnelle initiale, par exemple une 10^e année scolaire ou un préapprentissage.

Il se trouve aussi toujours des jeunes qui suivent actuellement une formation professionnelle initiale, mais qui seront à nouveau placés devant le choix d'une profession cet été, soit parce qu'ils interrompent leur apprentissage, soit parce qu'ils commencent une seconde formation. Cette part de 8 % est semblable à celle de l'an dernier.

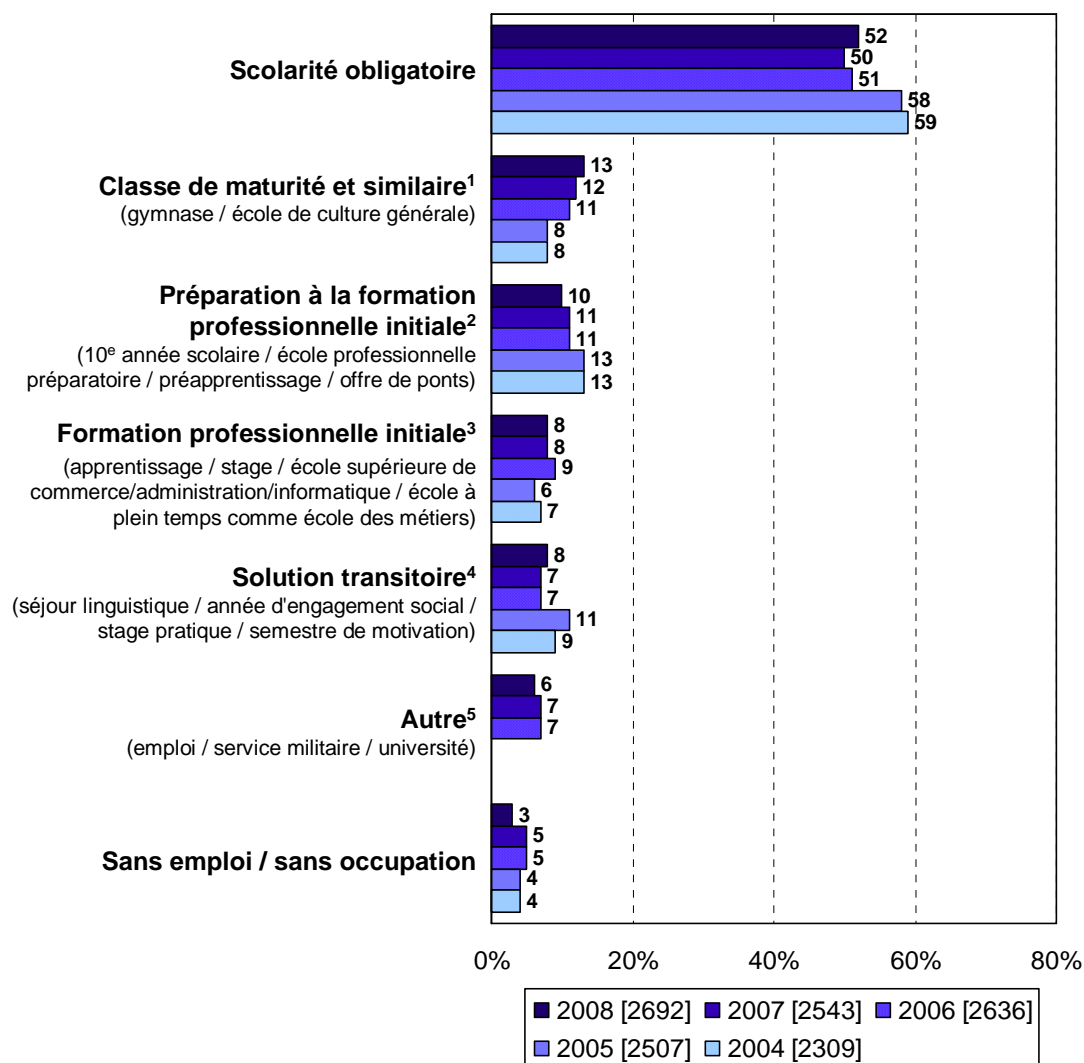
³ Les détails relatifs à l'extrapolation sont présentés au chapitre 2.3.7 de la description de l'étude, qui figure dans le présent rapport de résultats.

⁴ Les modifications des définitions sont décrites dans le graphique 16.

Graphique 16: Jeunes face au choix d'une profession

(Jour de référence: 15 avril)

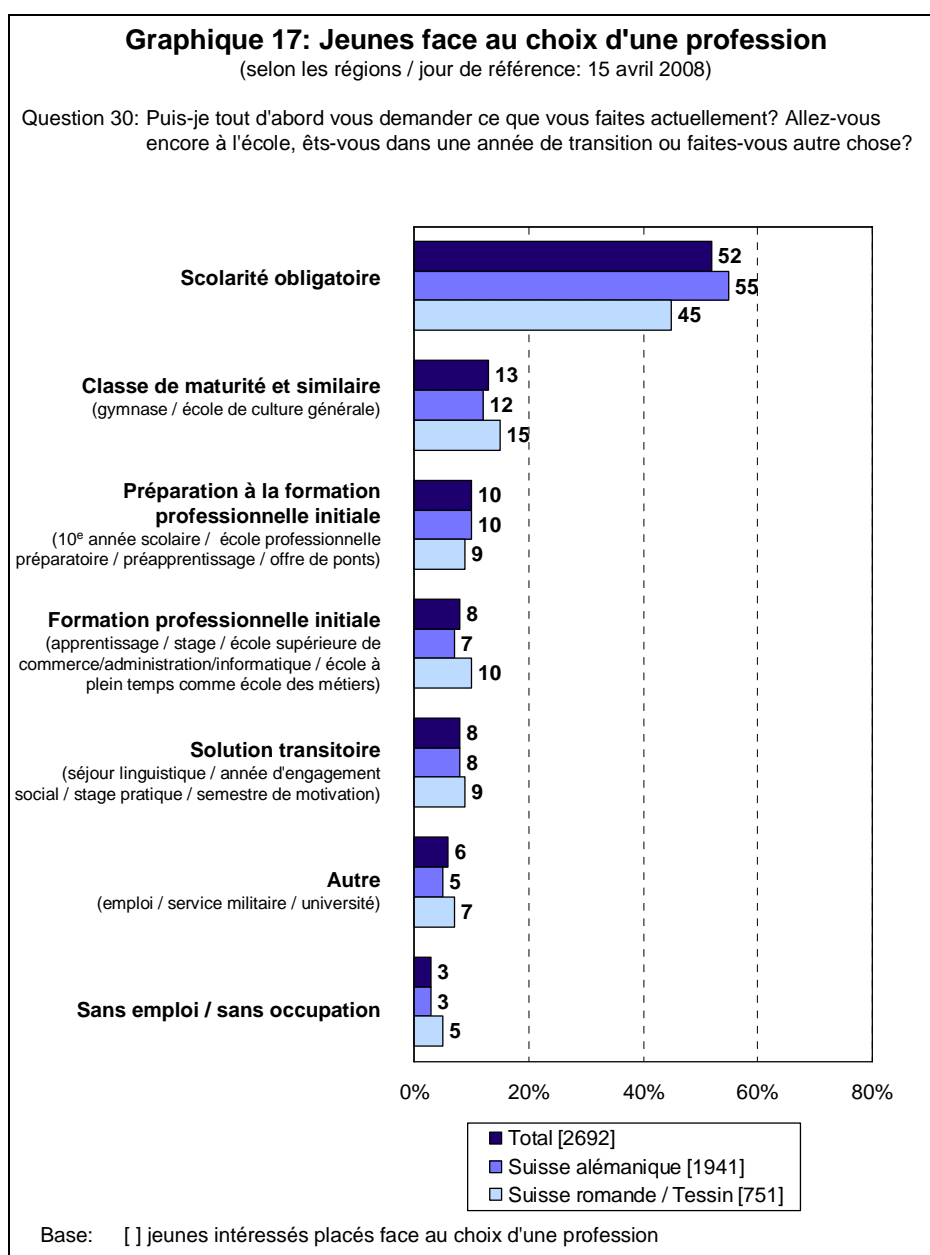
Question 30: Puis-je tout d'abord vous demander ce que vous faites actuellement? Allez-vous encore à l'école, êtes-vous dans une année de transition ou faites-vous autre chose?



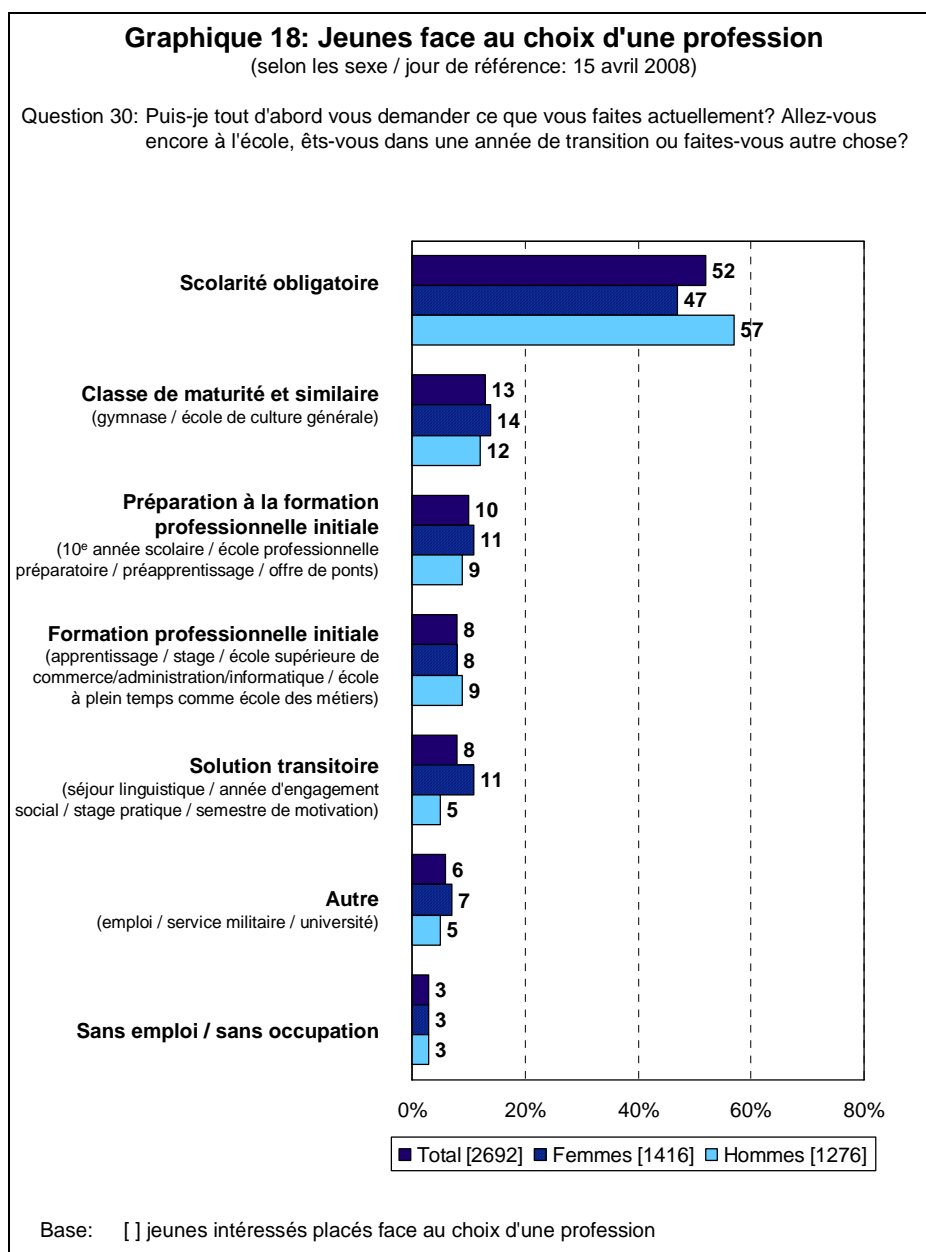
Modifications de définitions:

- 1 Ecole de maturité: dès 2006 sans école supérieure de commerce/administration, école de culture générale incluse
- 2 Préparation à la FPI: dès 2006 préapprentissage inclus
jusqu'à 2005 10^e année scolaire + école de culture générale
- 3 Form. prof. initiale: dès 2006 écoles supérieures de comm./administr./inform.
jusqu'à 2005 apprentissage seulement
- 4 Solutions transitoires: dès 2006 préapprentissage / emploi exclus
- 5 Autre: jusqu'à 2005 pas de catégorie séparée

De grandes **différences régionales** apparaissent dans la situation momentanée des jeunes interrogés. Ainsi, un nombre sensiblement plus élevé de jeunes de Suisse alémanique suivent leur scolarité obligatoire, alors qu'en Suisse romande et au Tessin, les jeunes placés face au choix d'une profession se trouvent en nombre supérieur à la moyenne dans les classes de maturité. Les jeunes suisses romands et tessinois placés face au choix d'une profession proviennent plus souvent du segment de la formation professionnelle initiale (apprentissage, stage, école supérieure de commerce) ou sont actuellement au chômage (graphique 17).



Comme l'année dernière, davantage de jeunes **hommes** (2007 : 53 %, femmes : 47 %) que de jeunes **femmes** se trouvent confrontés au choix d'une profession au terme de leur scolarité obligatoire. Les **femmes** placées face au choix d'une profession adoptent de fait plus souvent une solution transitoire telle que séjour linguistique ou stage pratique (solutions transitoires 2007, femmes : 9 %, hommes : 5 %) (graphique 18).

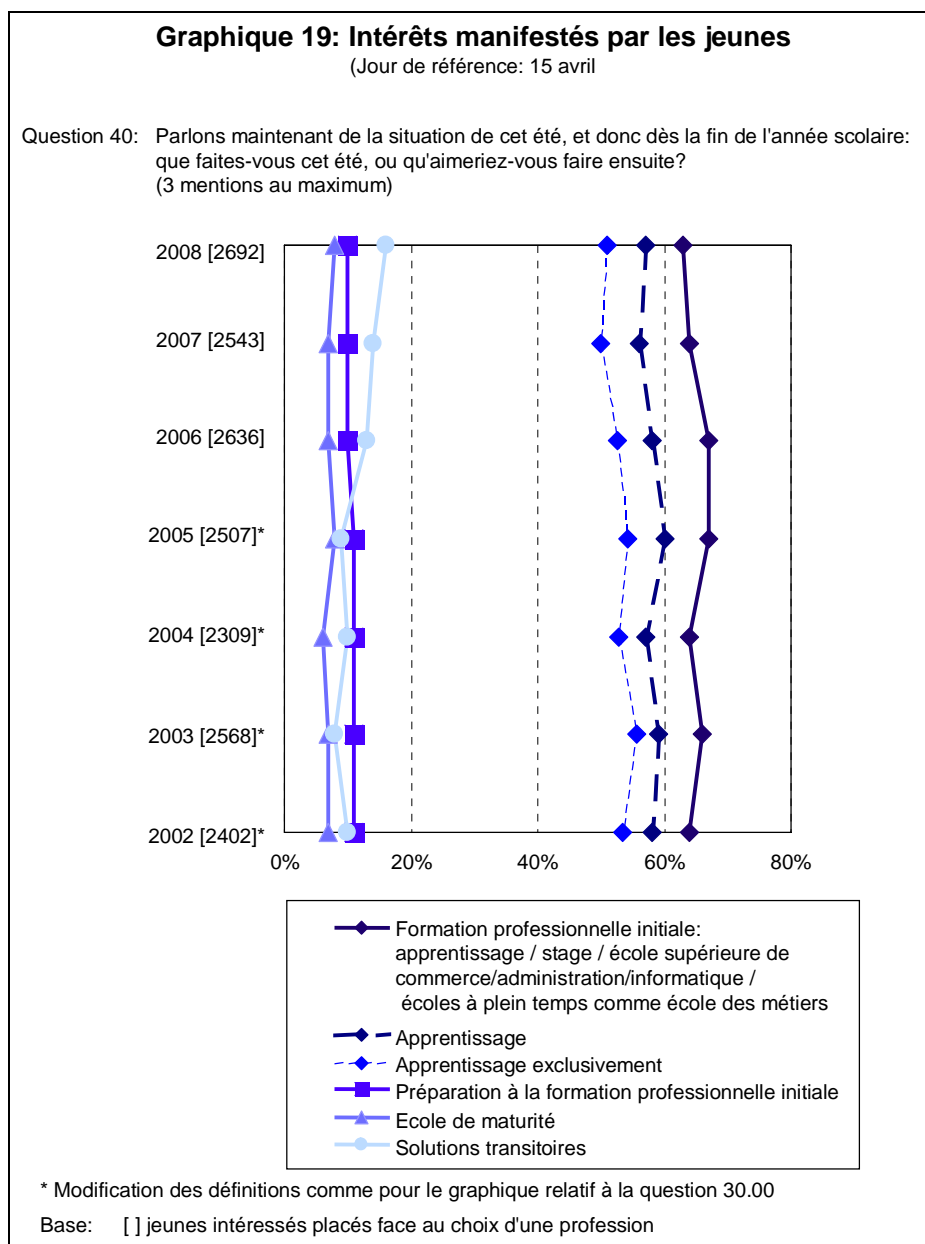


L'analyse des jeunes interrogés selon leur **nationalité** révèle cette année encore que moins de jeunes étrangers (7 %, Suisses/esses 14 %) que de jeunes Suisses se trouvent confrontés au choix d'une profession au sortir de classes de maturité. Au moment de l'enquête, les jeunes étrangers au chômage ou sans occupation sont également plus nombreux (6 %, Suisses/esses : 3 %).

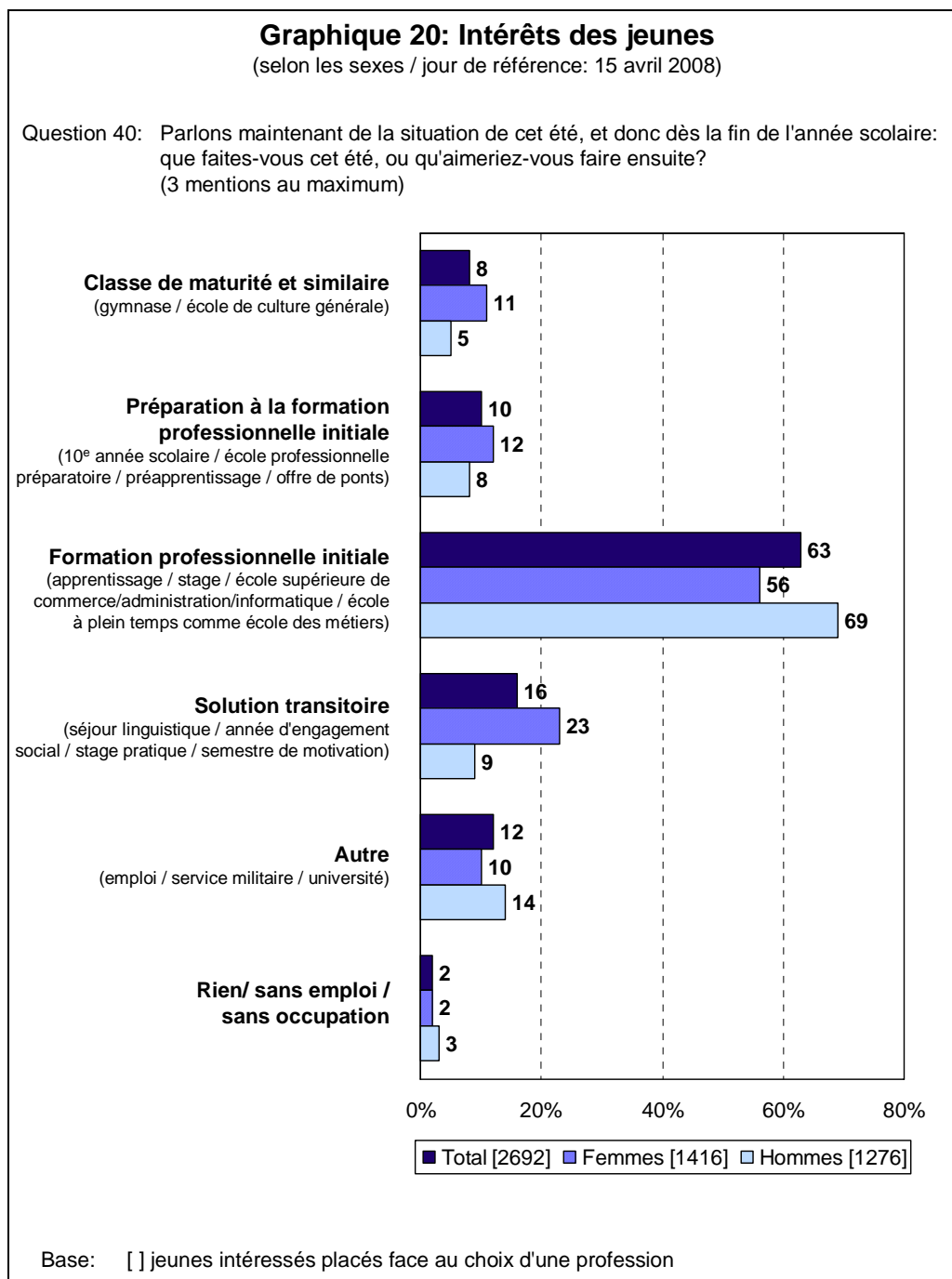
2.2 Intérêts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle

2.2.1 Souhaits de formation en général

D'une année à l'autre, les **désirs de formation des jeunes interrogés** ne présentent que de très faibles variations. Une augmentation de la part des jeunes intéressés aux solutions transitoires a toutefois été observée depuis 2005. L'intérêt des jeunes à accomplir un apprentissage a approché les 60 % ces dernières années et se situe à 57 % en 2008 (graphique 19).



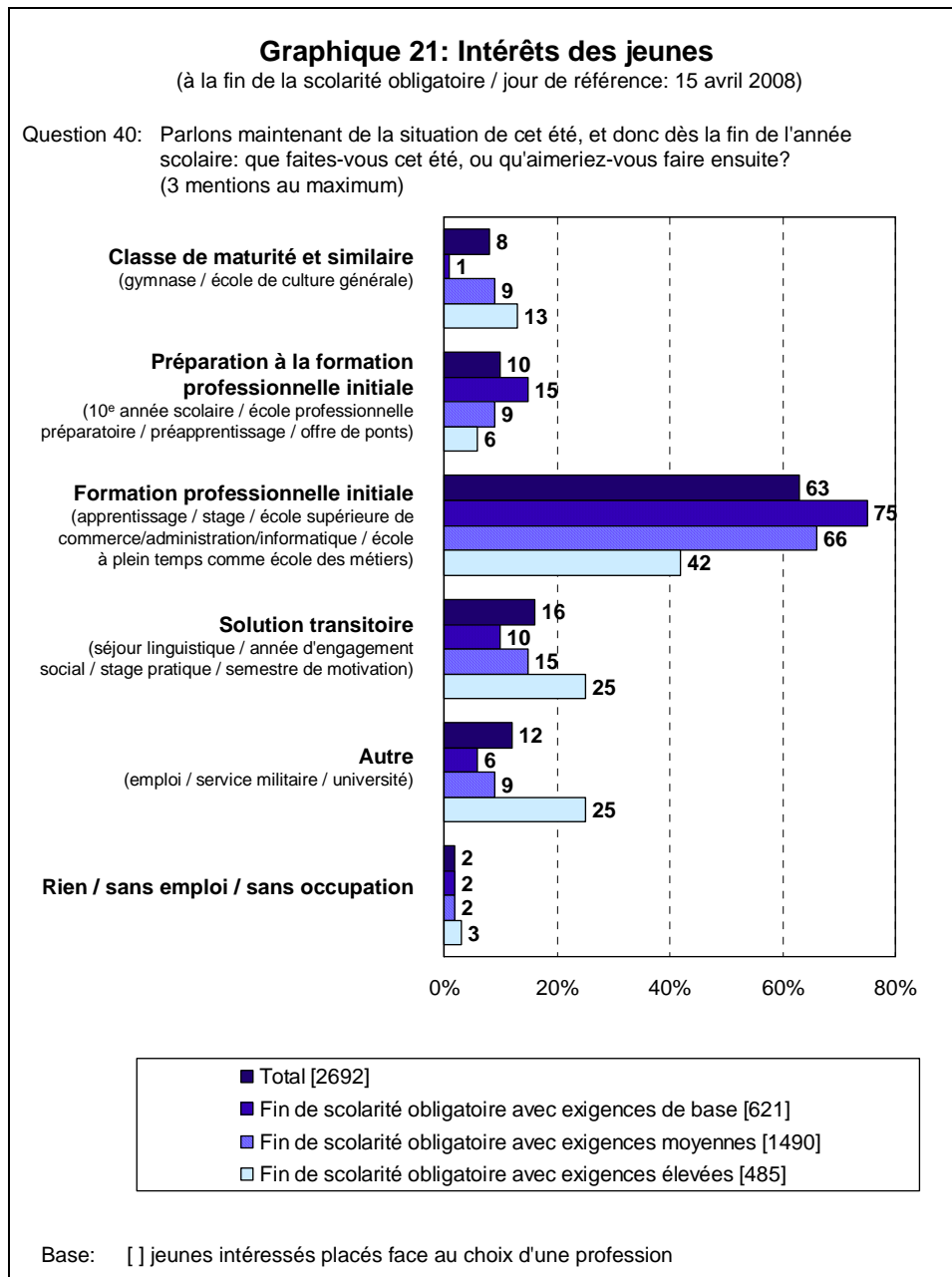
Les désirs de formation demeurent diversement **spécifiques aux sexes** : les jeunes femmes s'intéressent moins souvent à une formation professionnelle initiale, mais davantage aux solutions transitoires sous forme de séjours linguistiques et/ou de stages. La part des jeunes femmes intéressées à une école de maturité est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes confrontés au choix d'une profession. En outre, un nombre supérieur à la moyenne d'hommes manifestent « d'autres intérêts », que l'on peut attribuer surtout au service militaire (graphique 20).



Comme il ressort du tableau 7 ci-dessous, les désirs de formation dépendent fortement aussi de **l'état actuel de la formation** des jeunes. Alors que les jeunes sortant de préparation à la formation professionnelle initiale désirent logiquement entrer dans cette voie de formation (85 %), elle n'attire que 15 % des jeunes issus des classes de maturité. Quant aux solutions transitoires et autres activités sous forme d'emploi, de service militaire ou d'université, elles attirent surtout les jeunes qui suivent aujourd'hui une formation professionnelle initiale ou fréquentent une classe de maturité.

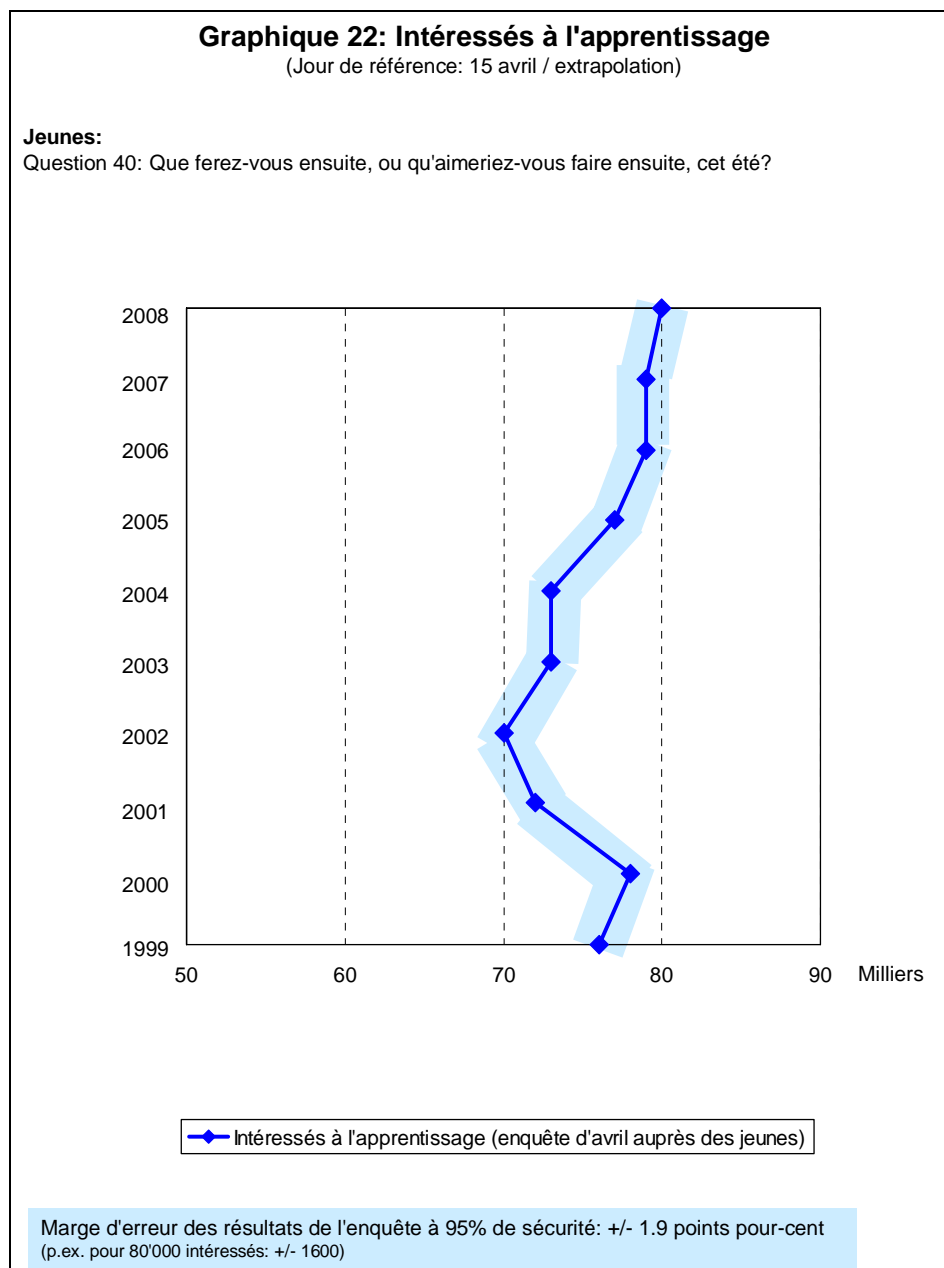
		Etat actuel de la formation					
		TOTAL	Scolarité obligatoire	Ecole de maturité	Préparation à la formation prof. initiale	Formation prof. initiale	Solutions transitoires
Désir de formation	Classe de maturité	8 %	9 %	7 %	5 %	14 %	6 %
	Préparation à la formation professionnelle initiale	10 %	16 %	2 %	3 %	3 %	4 %
	Formation prof. initiale	63 %	72 %	15 %	85 %	46 %	71 %
	Solutions transitoires	16 %	9 %	48 %	10 %	27 %	15 %
	Autre (emploi / service militaire / université)	12 %	2 %	42 %	6 %	22 %	10 %
	Rien / ne sait pas	2 %	1 %	3 %	1 %	6 %	2 %
	Base : jeunes face au choix d'une profession	2692	1397	349	268	220	218

Le **niveau de scolarité obligatoire** a lui aussi un effet sur les désirs de formation des jeunes. Plus le niveau scolaire est bas, plus souvent la formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation sont indiquées comme désir de formation. Les jeunes en scolarité obligatoire à exigences élevées s'intéressent plus fréquemment à une école de maturité, une solution transitoire ou un autre solution (y compris l'université).



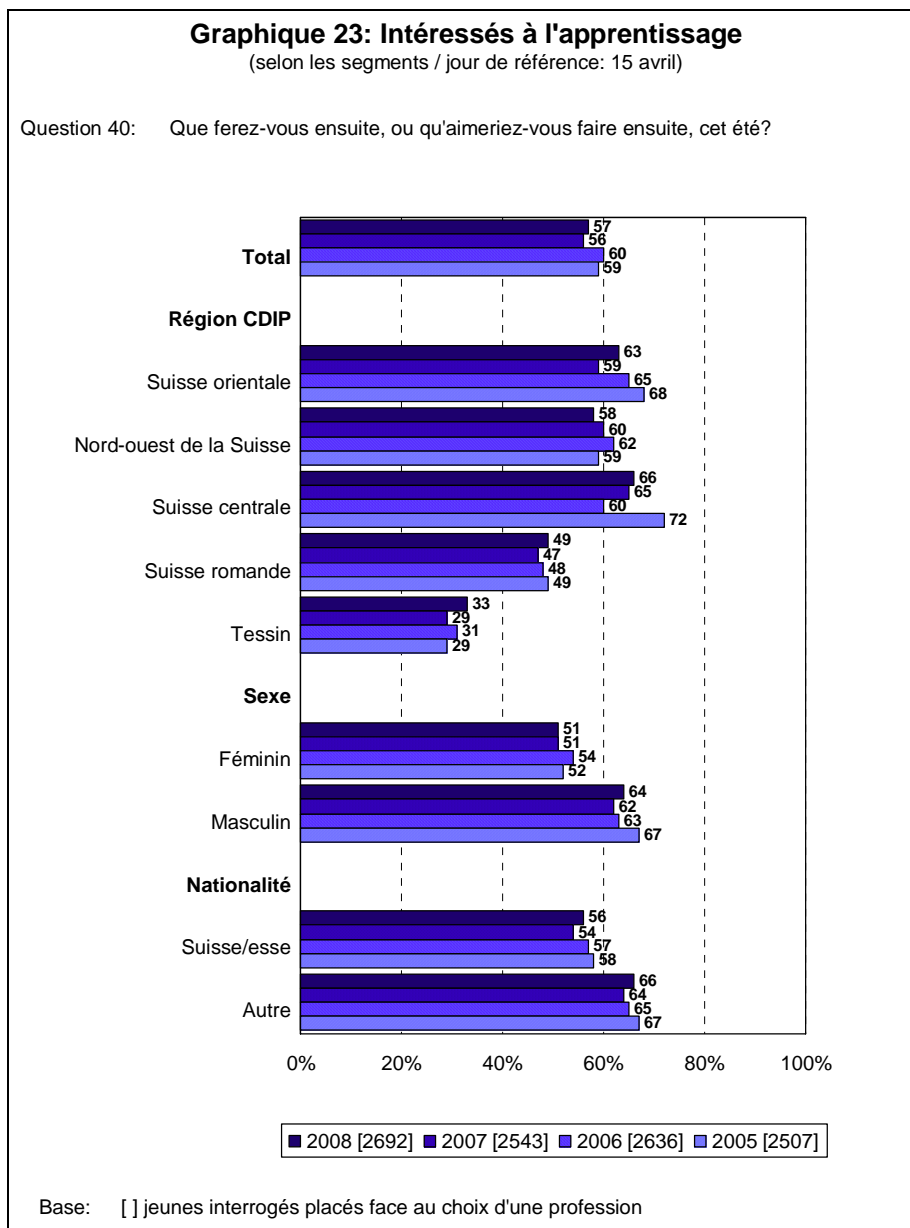
2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation

57 % des jeunes interrogés **s'intéressent à l'apprentissage d'une profession**. Après extrapolation, ils sont donc 80 000 en 2008. Parmi eux, 71 500 considèrent l'apprentissage comme le seul choix qui s'offre à eux, alors que 8500 prennent en considération différentes options. Pour 6500 de ces jeunes, l'apprentissage d'une profession revêt la 1^{re} priorité (graphique 22).



L'intérêt à l'apprentissage est **différent selon les régions**. En Suisse romande et au Tessin, où les jeunes fréquentant les classes de maturité sont un peu plus nombreux, l'intérêt à l'apprentissage est moins prononcé. Comparativement à l'an dernier, les valeurs de 2008 sont demeurées plus ou moins constantes.

Pour ce qui concerne les **sexes**, les modifications par rapport à l'an dernier sont faibles. Comme toujours, ce sont les jeunes hommes qui s'intéressent sensiblement plus souvent à l'apprentissage d'une profession. Il en va de même des **jeunes étrangers**, dont la part se situe depuis des années nettement au-dessus de celle des jeunes suisses (graphique 23).

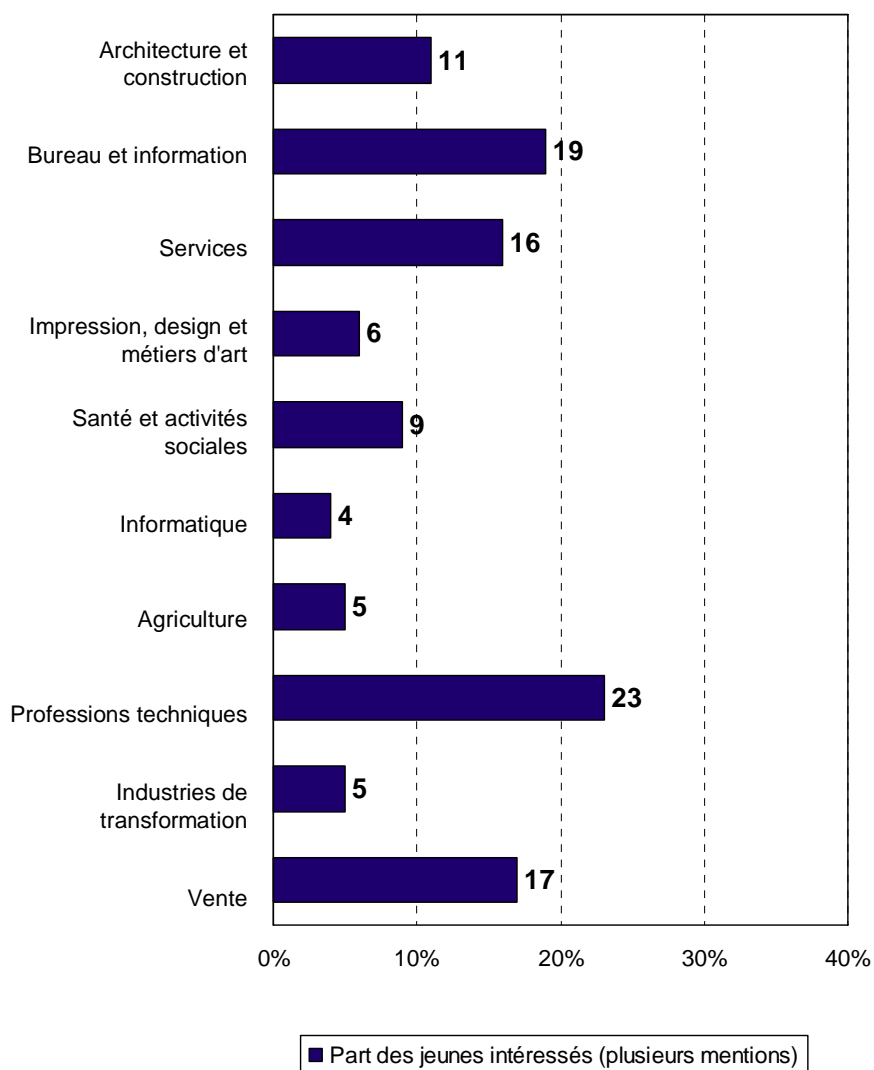


Chez les intéressés/ées à un apprentissage, les « professions techniques » et celles de la branche « bureau et information » se situent au premier plan de leurs souhaits professionnels (graphique 24).

Graphique 24: Intéressés aux formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage), selon les branches

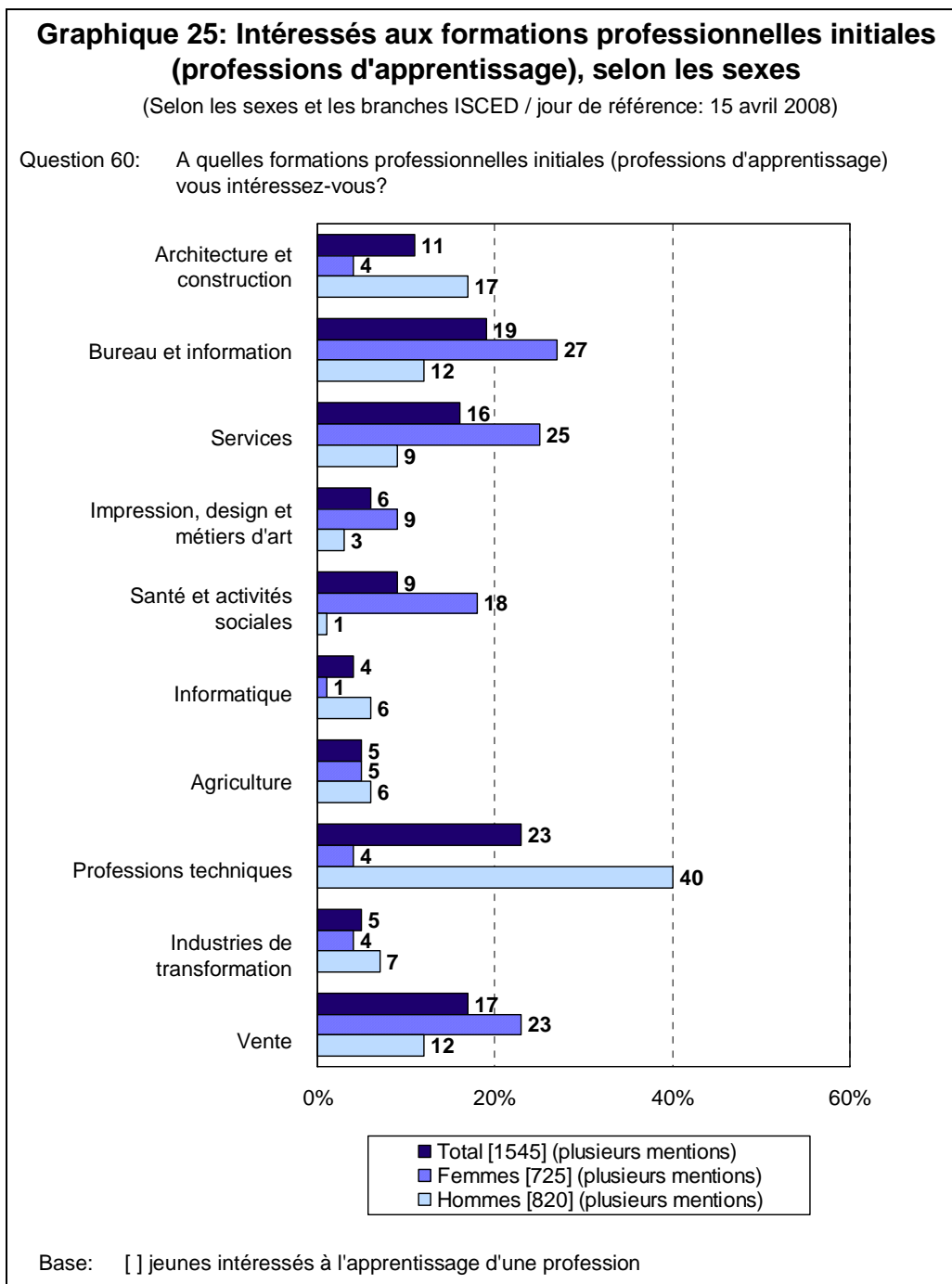
(Branches ISCED / jour de référence: 15 avril 2008)

Question 60: A quelles formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) vous intéressez-vous?

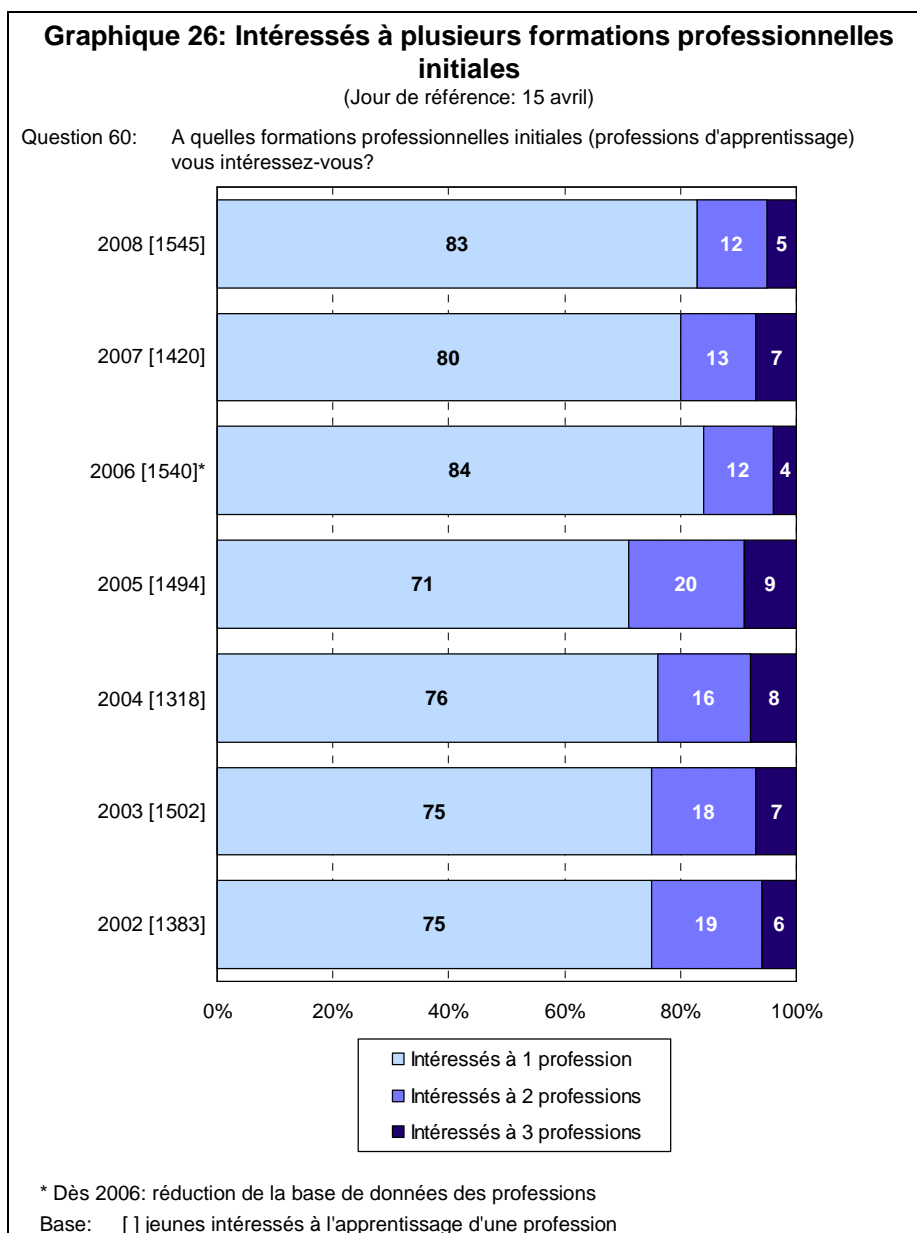


Base: 1545 jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

L'intérêt aux différents groupes de professions est sensiblement différent entre les **jeunes femmes** et les **jeunes hommes**. Cette différence est la plus nette dans les métiers de la branche « professions techniques » ainsi que dans ceux de la branche « santé et activités sociales » (graphique 25).



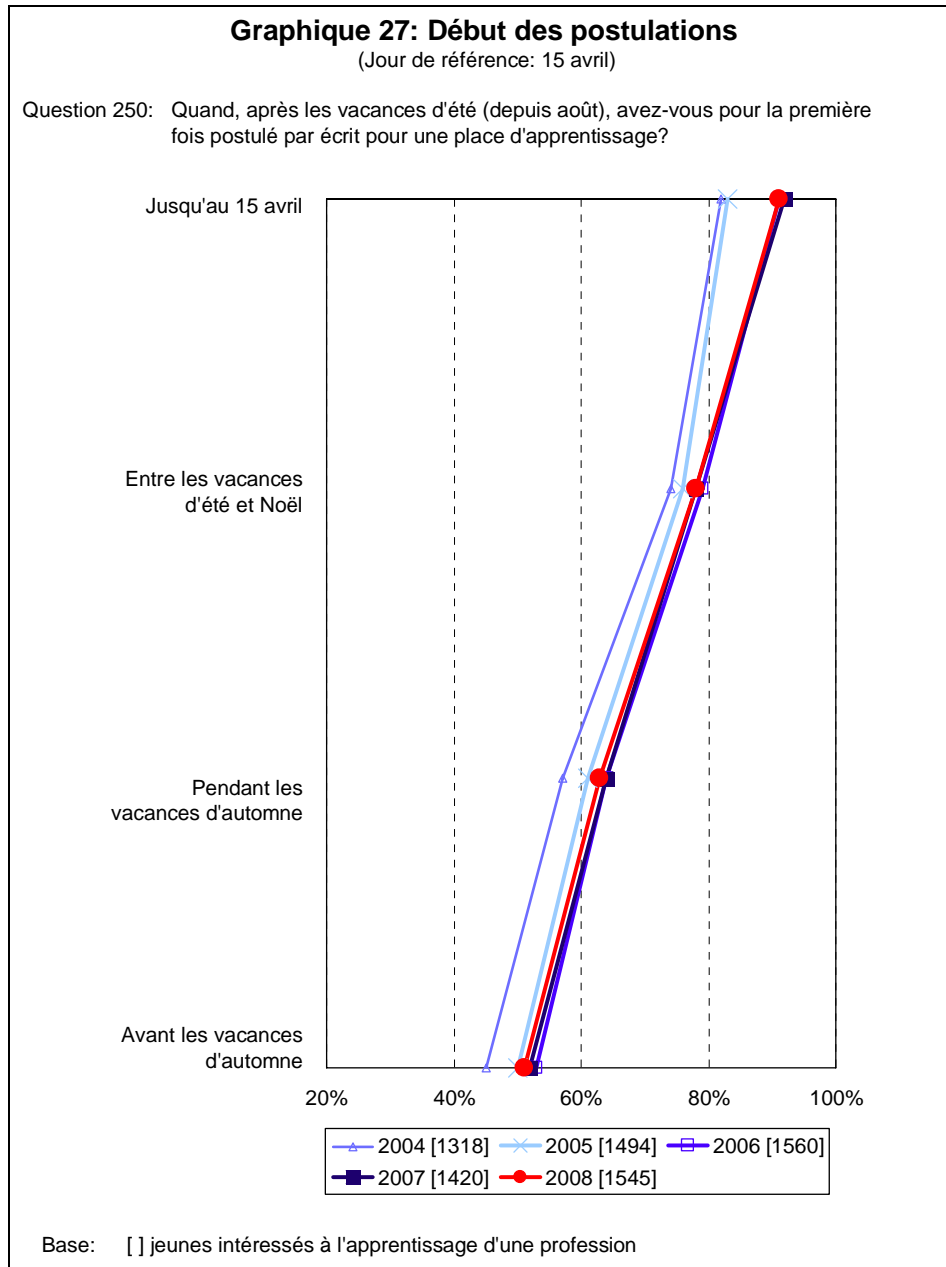
83 % des jeunes intéressés à l'apprentissage déclarent n'avoir qu'une seule profession de prédilection. Cette proportion est un peu plus élevée que celle de l'an dernier. L'augmentation mesurée en 2006 dépendait surtout du fait que nous avons utilisé cette année-là une nouvelle base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) qui, comparativement à la version de 2005, contenait sensiblement moins de professions⁵ (graphique 26).



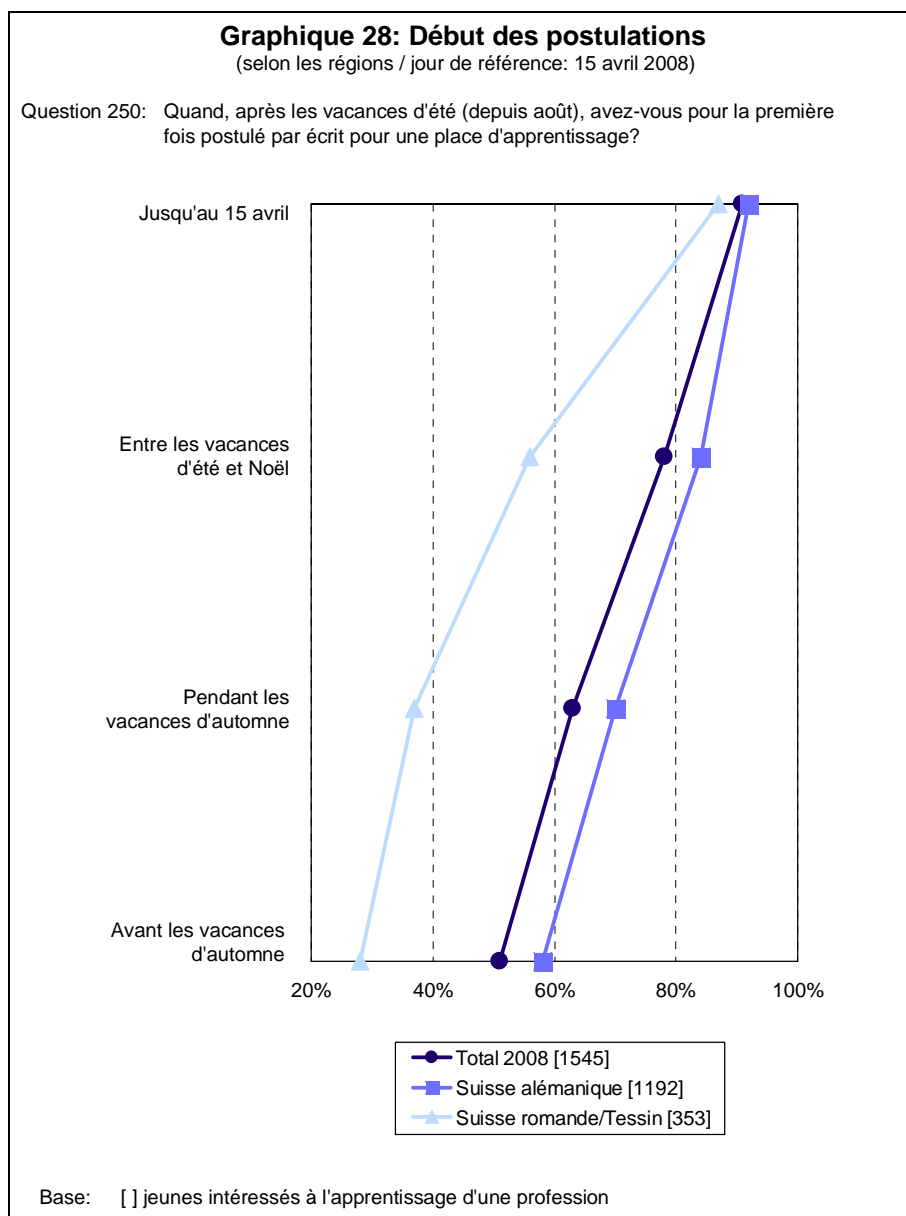
⁵ Les informations détaillées sur la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) se trouvent au chapitre 4 de la description de l'étude qui figure dans le présent rapport de résultat.

2.3 Déroulement actuel des postulations

Après qu'en 2006, la part des jeunes qui ont présenté une **postulation concrète jusqu'au 15 avril** ait sensiblement augmenté, elle est demeurée constamment au même niveau depuis lors. De nouveau, plus de 90 % des jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont postulé pour une telle place jusqu'au jour de référence (15 avril) (graphique 27).



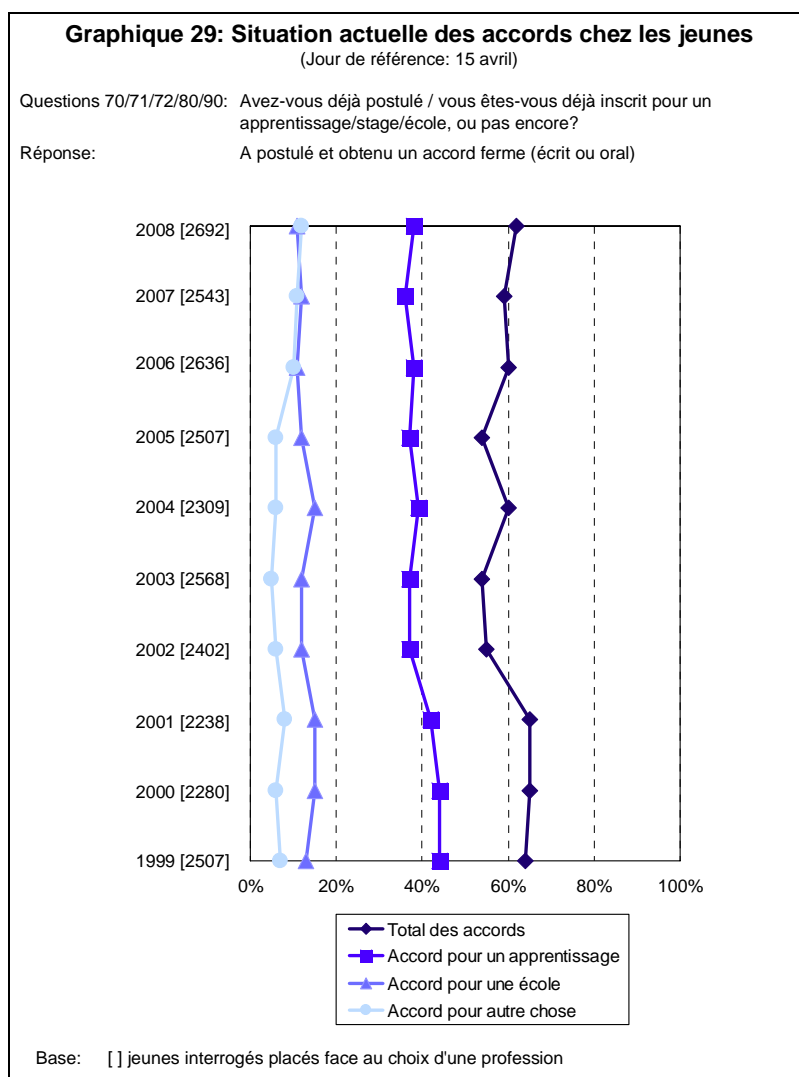
En Suisse alémanique, la recherche des places d'apprentissage commence traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin. Le graphique 28 montre également, en plus de **différences régionales** sensibles, qu'en Suisse romande et au Tessin, les activités de postulation ne s'accroissent véritablement qu'après Noël.



Concrètement, en Suisse romande, seuls 88 % des jeunes intéressés à un apprentissage, et même 77 % seulement d'entre eux au Tessin, ont déjà postulé jusqu'à la mi-avril pour une place d'apprentissage. Dans le canton du Tessin, en fait 10 % seulement de ces jeunes ont postulé jusqu'à la fin des vacances d'automne.

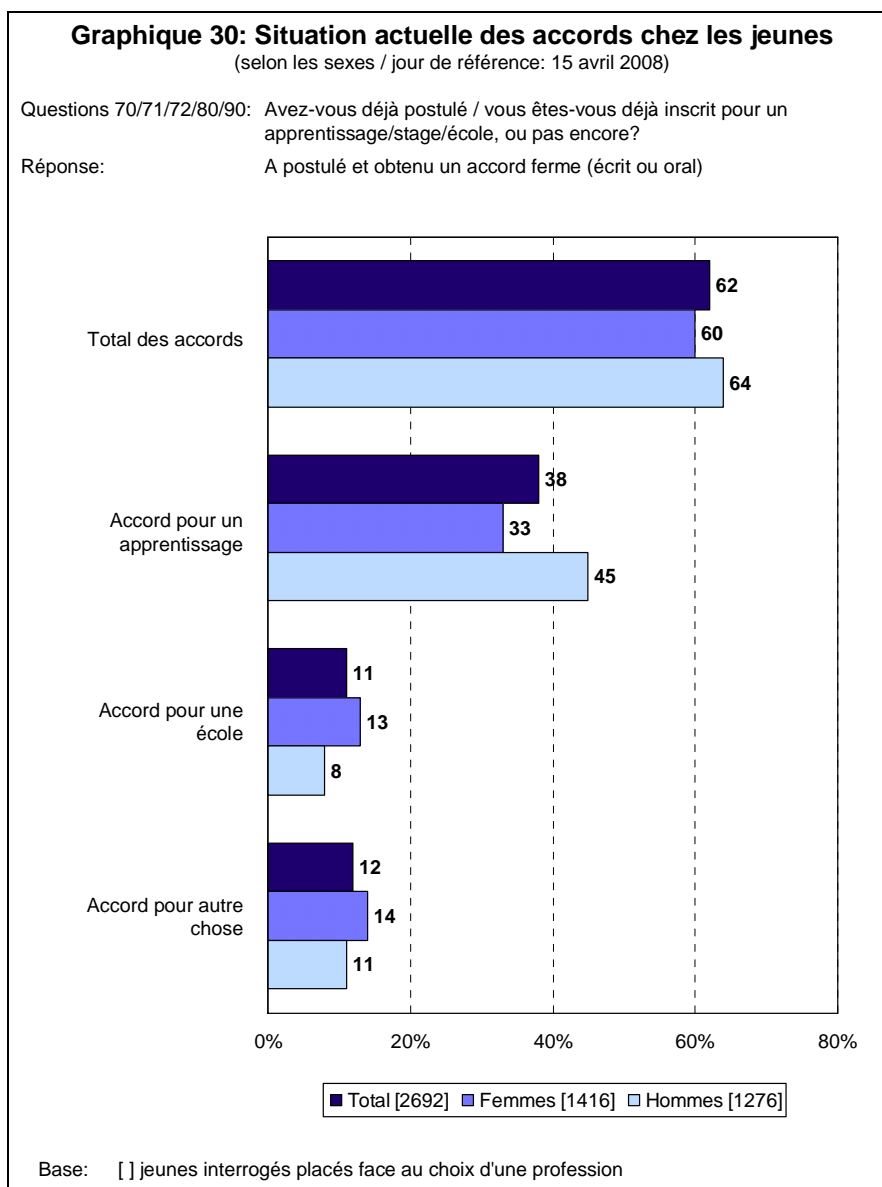
2.4 Etat actuel des accords

Parmi les jeunes face au choix d'une profession en 2008, 62 % disposent déjà au jour de référence de l'enquête d'un **accord pour la poursuite de leur formation**. Cette part a donc augmenté par rapport à celle de l'an dernier (59 %). Dans les catégories illustrées par le graphique 29, le changement positif le plus important se révèle dans la situation des accords chez les intéressés/ées à une place d'apprentissage.



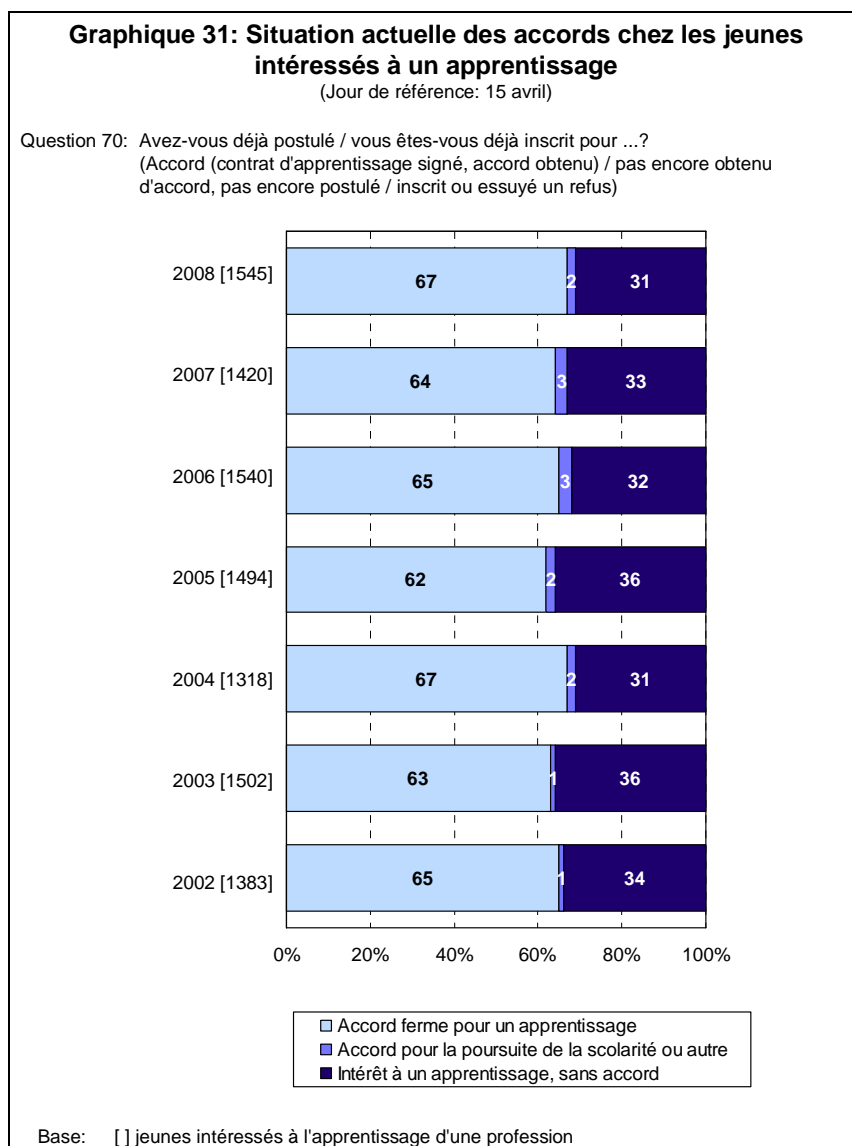
Après extrapolation sur les 139 000 jeunes face au choix d'une profession, 53 000 d'entre eux ont obtenu un **accord pour une place d'apprentissage**, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'an dernier (51 000). 15 500 jeunes disposent d'un accord pour une école (2007 : 16 500) et 17 500 pour une autre solution (2007 : 16 000).

L'analyse **selon les sexes** révèle que la part des hommes ayant déjà obtenu un accord pour la poursuite de leur formation est légèrement supérieure à celle des femmes. Cette proportion correspond à celle de l'année précédente, alors que les valeurs de 2005 étaient encore identiques (graphique 30).



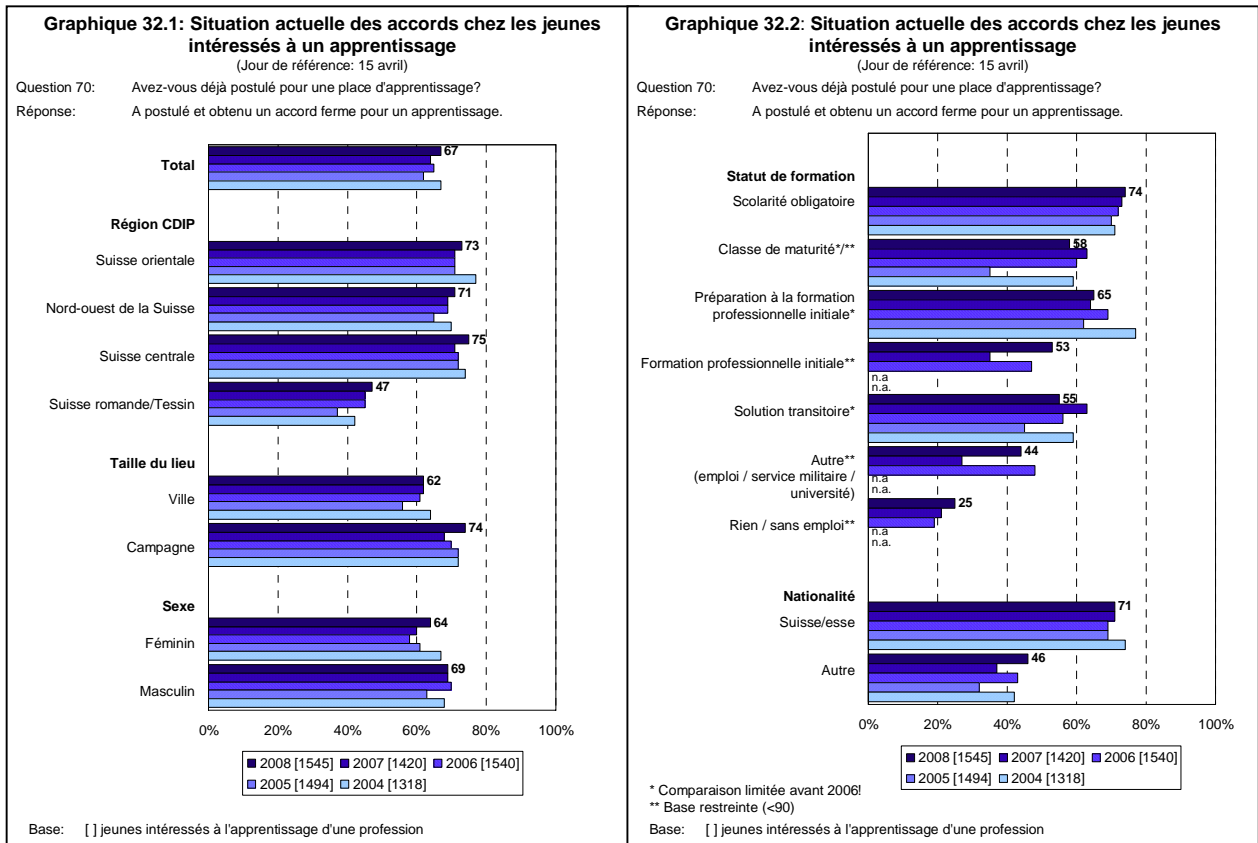
Après extrapolation sur les 73 000 femmes et 66 000 hommes environ placés face au choix d'une profession, 23 500 femmes et 29 500 hommes environ disposent d'un accord pour un apprentissage, 10 000 femmes et 5500 hommes d'une place en école et 10 500 femmes et 7000 homme d'un accord pour une autre solution.

Parmi les jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession, deux tiers ont obtenu **l'assurance d'une place d'apprentissage** jusqu'à la mi-avril 2008. Cette proportion présente une évolution positive par rapport à l'an dernier et correspond exactement à la valeur de 2004 (graphique 31).



2 % des jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession n'avaient pas encore trouvé de place à la mi-avril 2008, mais disposaient d'un accord pour une école ou une solution transitoire. Les 31 % qui restent parmi les jeunes intéressés à une place d'apprentissage (24 500 après extrapolation, 2007 : 26 000) n'ont encore aucune solution définitive. Comme l'an dernier, 96 % de ces jeunes (23 500, 2007 : 25 000) s'intéressent exclusivement ou en première priorité à l'apprentissage d'une profession.

L'étude des **caractéristiques sociodémographiques** des jeunes disposant d'un accord écrit ou oral pour une place d'apprentissage révèle en 2008 une augmentation de la part des accords dans toutes les régions de Suisse alémanique comme en Suisse romande et au Tessin. Par rapport à l'an dernier, les jeunes des régions rurales et les jeunes femmes disposent plus souvent d'un accord. Il en va de même des jeunes étrangers, même si leur succès demeure sensiblement inférieur à celui de leurs collègues suisses (graphiques 32.1/32.2).



14 % de tous les jeunes interrogés n'ont pas encore de place d'apprentissage, bien que l'apprentissage d'une profession soit pour eux le seul désir de formation. Après que cette proportion soit montée à 18 % en 2005, elle retombe dans l'enquête de cette année à la valeur des deux années précédentes (tableau 8 à la page suivante).

L'analyse révèle à nouveau que parmi les jeunes qui ne disposent encore d'aucun accord et pour lesquels l'apprentissage d'une profession est la seule possibilité d'avenir, le groupe des jeunes étrangers ainsi que celui des jeunes de Suisse romande et du Tessin – où l'attribution des places intervient traditionnellement un peu plus tard qu'en Suisse alémanique – sont représentés en nombre supérieur à la moyenne.

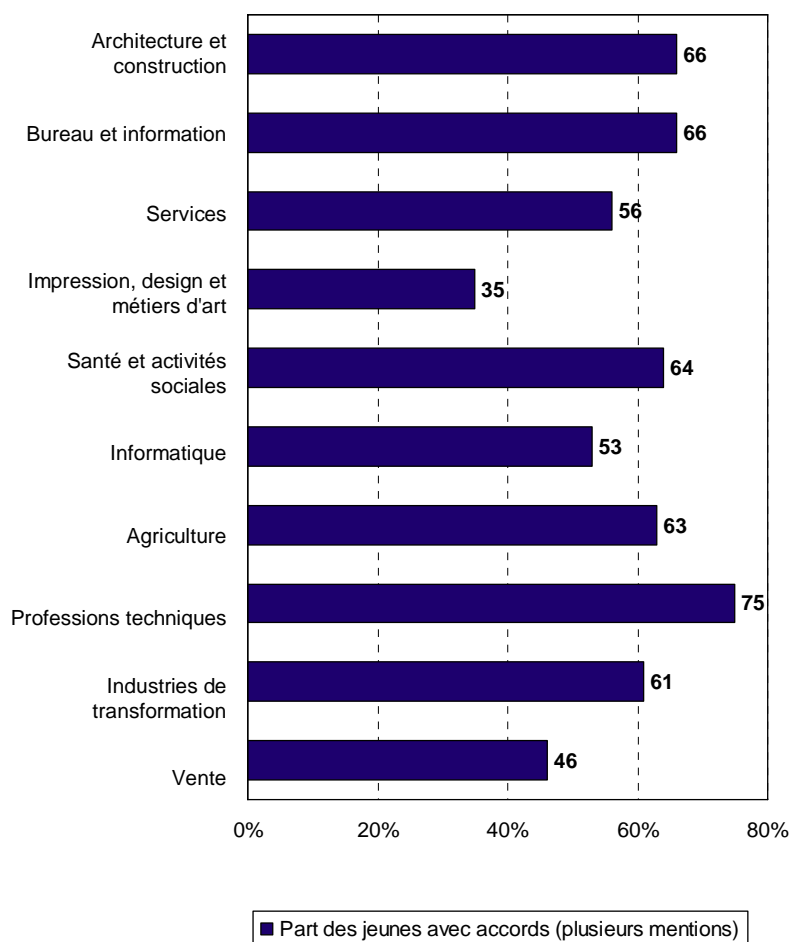
Tableau 6 : aucun accord pour une place d'apprentissage						
	L'apprentissage est la seule alternative					
	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Total	14 %	15 %	15 %	18 %	15 %	19 %
Sexe :						
- Femmes	12 %	15 %	16 %	16 %	13 %	15 %
- Hommes	16 %	15 %	15 %	20 %	17 %	22 %
Régions CDIP :						
- Suisse orientale	12 %	14 %	13 %	15 %	12 %	19 %
- Nord-ouest de la Suisse	12 %	13 %	14 %	16 %	13 %	17 %
- Suisse centrale	9 %	12 %	12 %	16 %	14 %	16 %
- Suisse romande / Tessin	20 %	19 %	20 %	24 %	23 %	26 %
Taille du lieu :						
- Ville	15 %	15 %	16 %	20 %	15 %	21 %
- Campagne	11 %	14 %	14 %	14 %	14 %	16 %
Etat actuel de la formation :						
- Scolarité obligatoire	11 %	12 %	14 %	15 %	14 %	18 %
- Ecole de maturité	2 %	3 %	3 %	13 %	9 %	13 %
- Préparation à la formation prof. initiale	22 %	22 %	18 %	n.a.	n.a.	n.a.
- Solution transitoire	23 %	25 %	23 %	n.a.	n.a.	n.a.
Nationalité :						
- Suisse	11 %	12 %	13 %	14 %	12 %	16 %
- Etrangère	27 %	31 %	30 %	36 %	31 %	35 %
Base : jeunes face au choix d'une profession (total)	2692	2543	2636	2507	2309	2568

En proportion, les accords les plus nombreux ont été enregistrés dans la **branche** des « professions techniques ». Les branches « impression, design et métiers d'art » et « vente » présentent des parts d'accords inférieures à la moyenne, de moins de 50 % des jeunes intéressés (graphique 33).

Graphique 33: Situation actuelle des accords chez les jeunes intéressés à un apprentissage

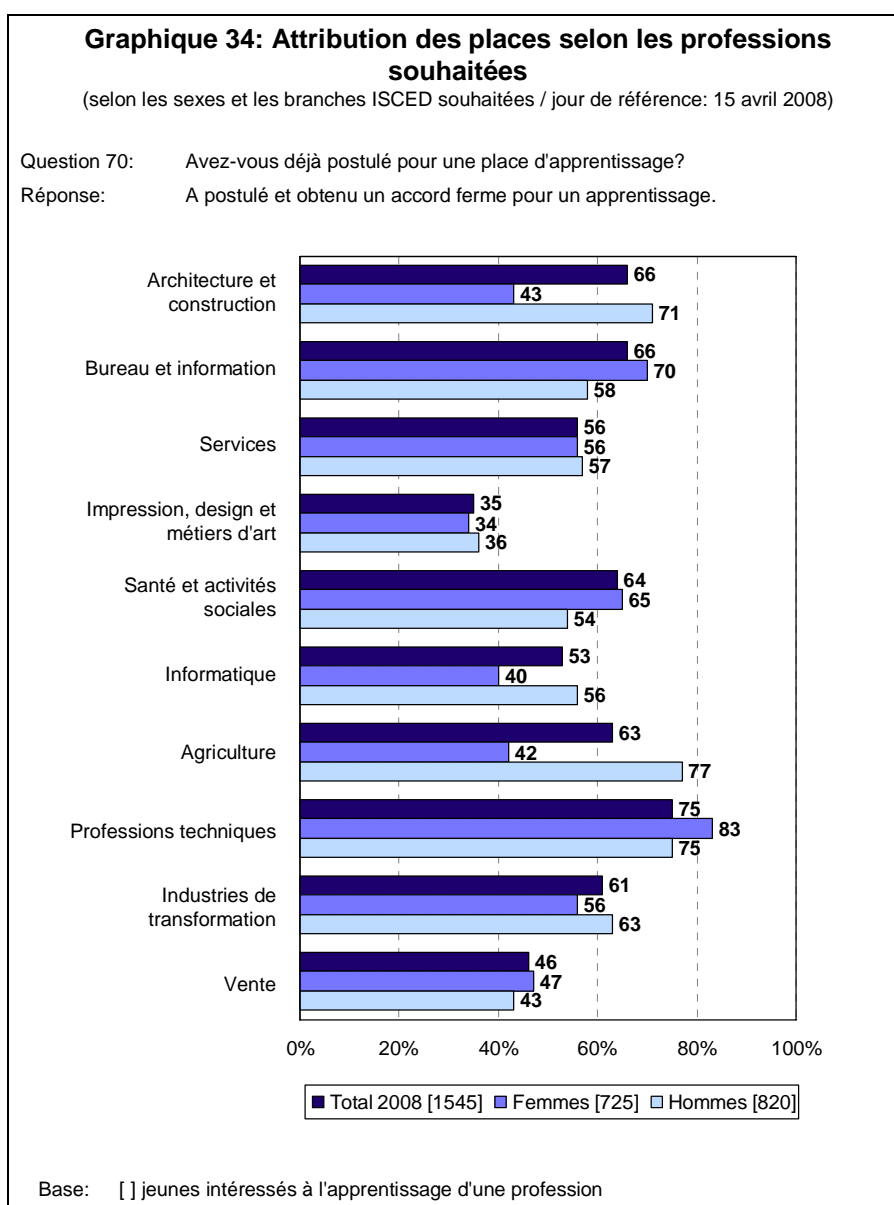
(selon les branches ISCED souhaitées / jour de référence: 15 avril 2008)

Question 70: Avez-vous déjà postulé pour une place d'apprentissage?
 Réponse: A postulé et obtenu un accord ferme pour un apprentissage.

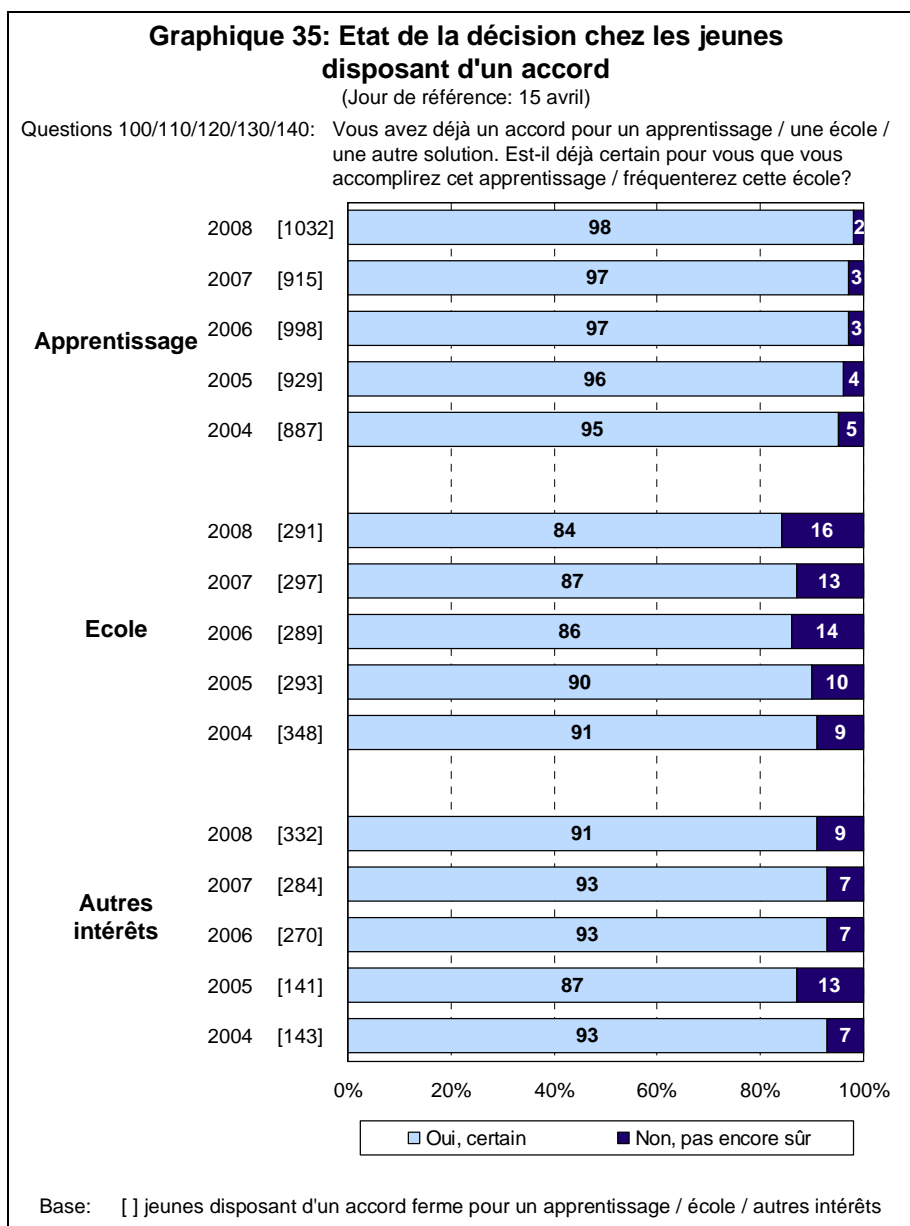


Base: 1545 jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

La répartition des accords pour les places d'apprentissage dans les différentes professions présente des **différences spécifiques aux sexes**, les hommes plus que les femmes disposant en général au jour de référence d'un accord pour une place d'apprentissage dans les branches « architecture et construction », « informatique » et « agriculture ». En revanche, les jeunes femmes connaissent davantage de succès dans leur recherche de places dans les branches « bureau et information » et « santé et activités sociales ». Il s'agit parfois cependant dans certains cas de bases très restreintes, la force d'expression du graphique 34 étant par conséquent limitée.



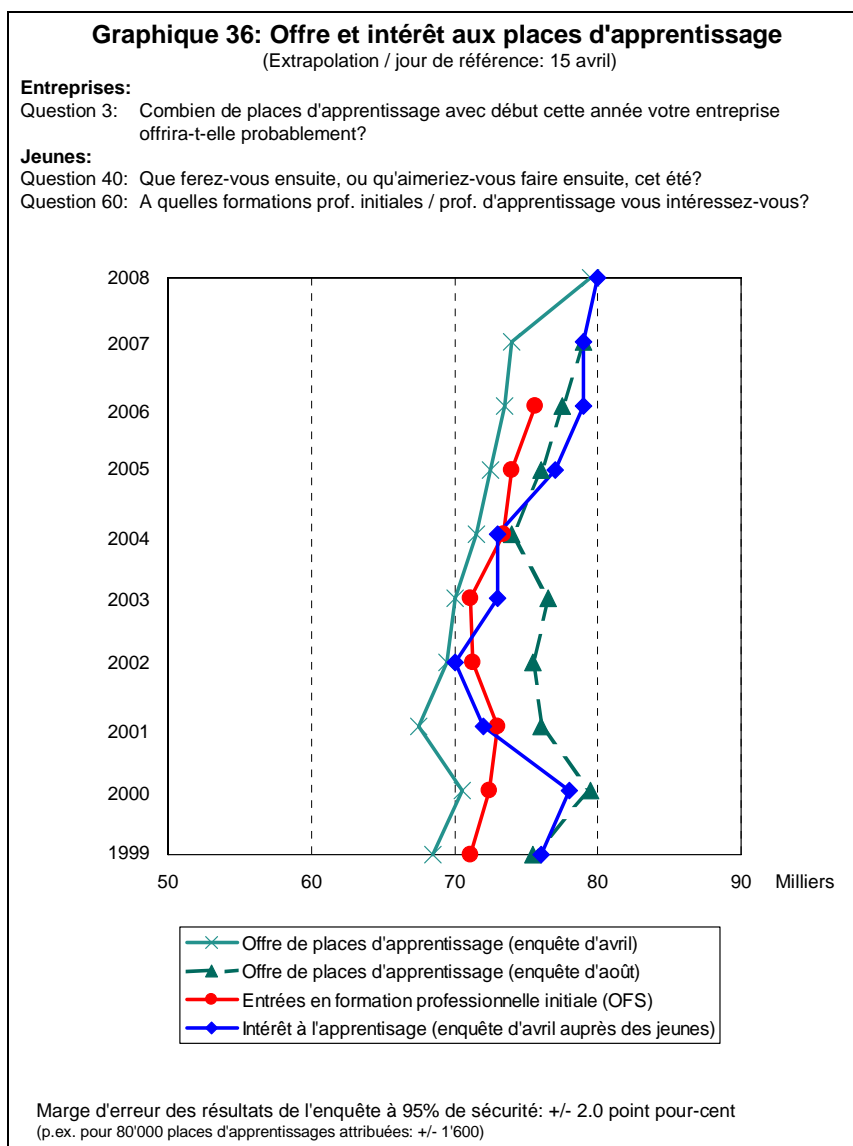
La grande majorité des jeunes (hommes et femmes) qui disposaient à la mi-avril 2008 d'un contrat d'apprentissage ou d'un accord verbal envisagent **d'effectuer leur apprentissage** dans les entreprises dont ils ont obtenu cet accord. Seuls 2 % d'entre eux sont encore indécis, soit parce qu'ils disposent de plus d'un accord, soit parce qu'ils veulent postuler d'autres places encore, ou bien parce qu'ils désirent attendre une décision qui doit intervenir prochainement. Comme lors des enquêtes précédentes, la situation de la décision dans les écoles et pour les autres intérêts est encore un peu moins avancée. La part des jeunes qui, malgré un accord pour une école, ne sont pas certains de la fréquenter finalement est un peu plus élevée en 2008 que les années précédentes (graphique 35).



3. Comparaison entre entreprises et jeunes

3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage

Les extrapolations du côté des entreprises, qui constituent l'offre de places d'apprentissage, de même que du côté des jeunes qui composent la demande pour ces mêmes places, révèlent pour la première fois depuis 2002 qu'en avril 2008, il existe un très faible excédent de demandes, de 500 places d'apprentissage. Alors que la demande des jeunes n'a augmenté que légèrement par rapport à l'an dernier, les entreprises présentent en 2008 une offre de places sensiblement accrue comparativement à 2007 (graphique 36).



Concrètement, l'offre des entreprises se montait à 79 500 places d'apprentissage en avril 2008. Ce chiffre correspond à une augmentation de 7 % par rapport à 2007 (74 000).

Chez les jeunes, 80 000 personnes ont manifesté leur intérêt à une place d'apprentissage, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à 2007 (79 000). 71 500 jeunes placés face au choix d'une profession s'intéressent exclusivement à un apprentissage et 8500 prennent en considération différentes options. Pour 6500 de ces jeunes, l'accomplissement d'un apprentissage revêt la 1^{re} priorité. Pour la première fois depuis le début des enquêtes du Baromètre des places d'apprentissage, le nombre des jeunes placés face au choix d'une profession a diminué en 2008, pour se situer à 139 000 (141 500).

Au cours des dernières années, la part des intéressés/ées à une place d'apprentissage a toujours atteint près de 60 % des jeunes placés face au choix d'une profession ; avec 57 % en 2008, elle se situe légèrement au-dessus de l'an dernier (2007 : 56 %, 2006 : 58 %, 2005 : 60 %, 2004 : 57 %).

L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'en règle générale, entre les vagues d'avril et d'août de l'enquête, l'offre de places d'apprentissage progresse encore sensiblement (2007 : +5000 places). Nous pouvons donc en conclure globalement que la situation sur le marché des places d'apprentissage s'est sensiblement détendue en 2008 par rapport aux années précédentes.

La comparaison de l'offre et de la demande au niveau des branches doit être considérée avec la réserve que de nombreux jeunes ont déclaré s'intéresser à plusieurs formations professionnelles initiales (et entrent donc ainsi dans plusieurs branches). Le graphique 37 de la page suivante montre que tout spécialement dans les branches « santé et activités sociales » et « informatique », la demande de places d'apprentissage dépasse sensiblement l'offre. Le manque d'offres dans la branche « agriculture » est imputable à la définition de la population de base dans l'enquête auprès des entreprises⁶ et devrait donc être moins élevé dans la réalité. En revanche, il y a lieu de relever des excédents de l'offre dans les branches « professions techniques » et « industries de transformation ».

⁶ La population de base de l'enquête réalisée auprès des entreprises se limite, selon la description de l'étude, aux secteurs secondaire et tertiaire (voir le chapitre 2.1 de la description de l'étude).

Graphique 37: Offre et intérêt aux places d'apprentissage

(Branches ISCED / jour de référence 15 avril 2008 / extrapolation)

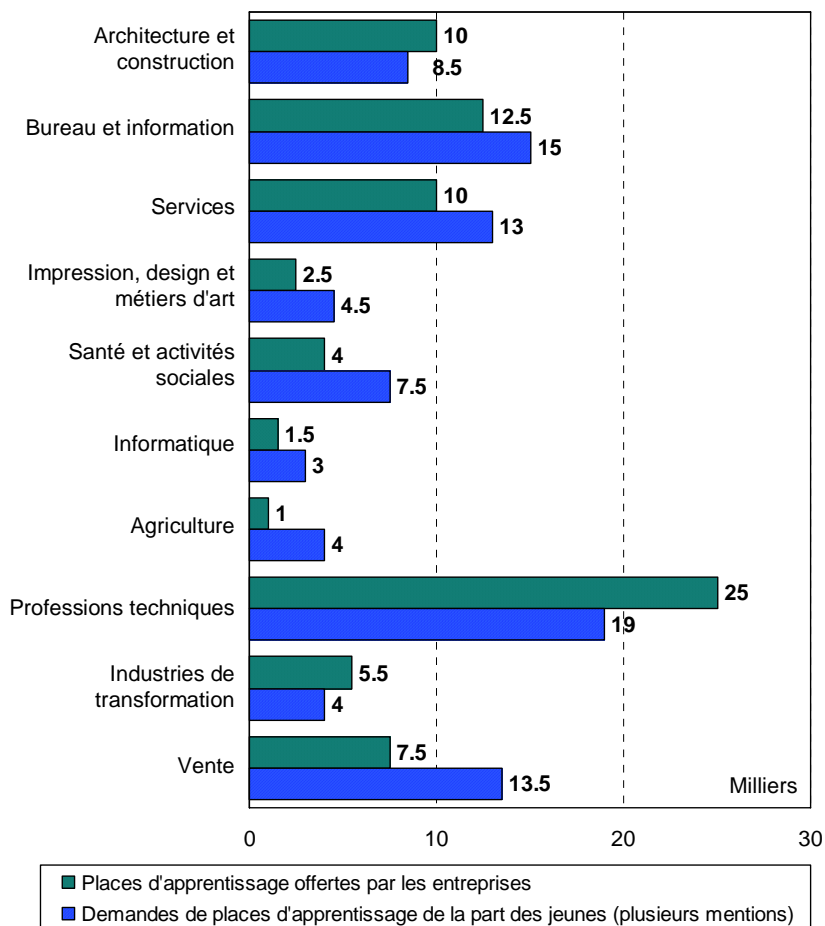
Entreprises:

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

Jeunes:

Question 40: Que ferez-vous ensuite, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite, cet été?

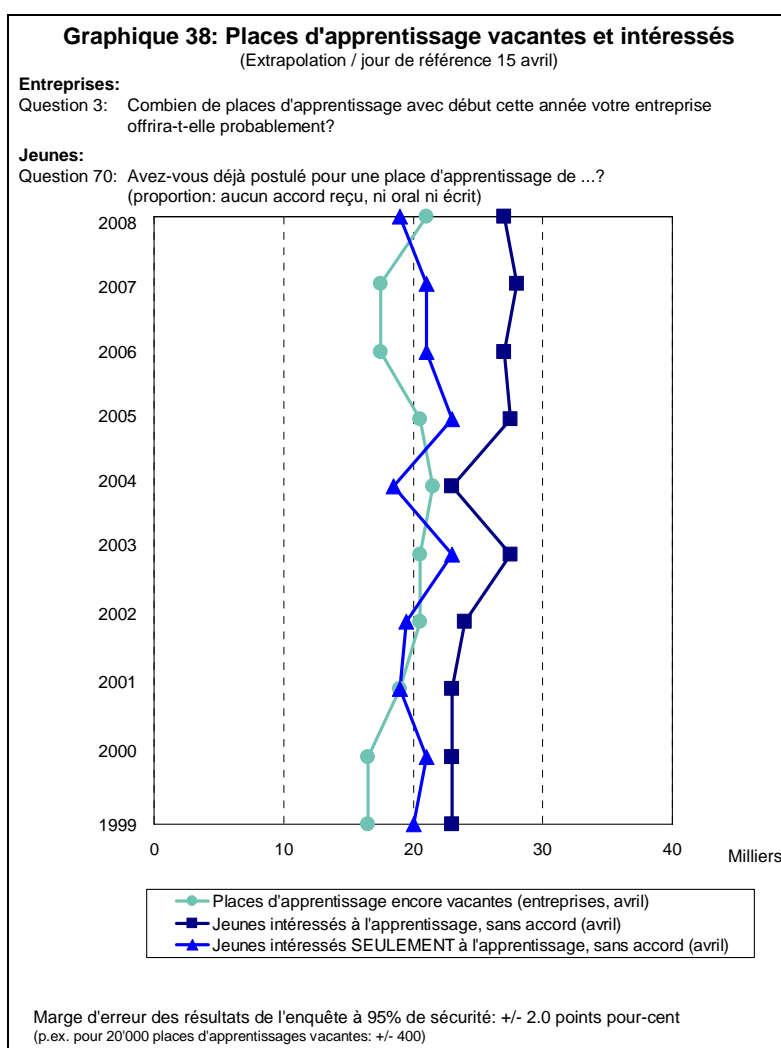
Question 60: A quelles formations prof. initiales / prof. d'apprentissage vous intéressez-vous?



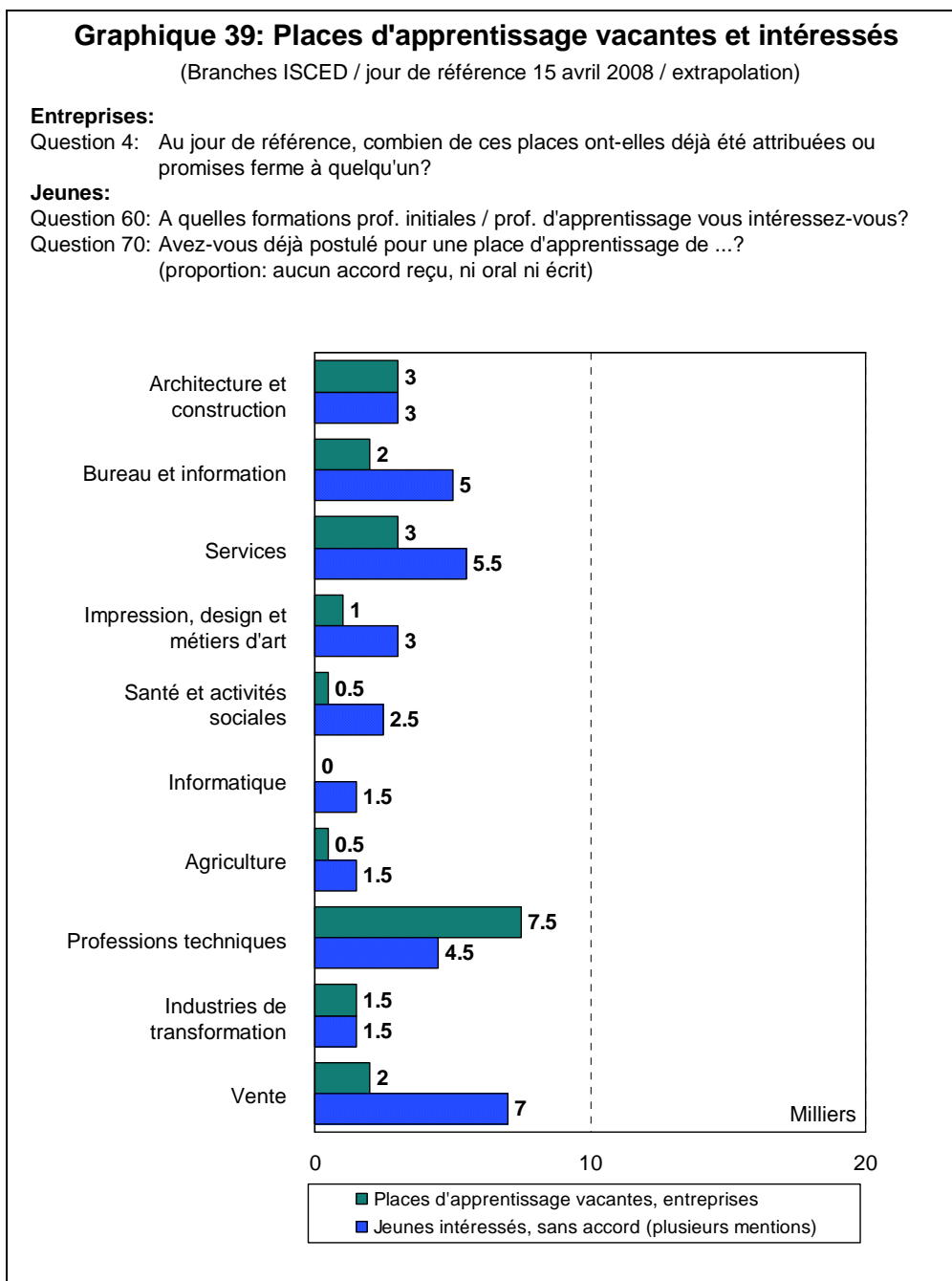
3.2 État de l'attribution des places d'apprentissage

Du côté de l'offre, 74 % des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont déjà attribuées ou promises ferme à des candidats au jour de référence de l'enquête – 15 avril 2008 – ce qui représente 58 500 places après extrapolation. Du côté de la demande, 67 % des jeunes intéressés à une place d'apprentissage (53 000 jeunes environ) déclarent disposer déjà d'un accord écrit ou oral pour une telle place.

Ainsi donc, à la mi-avril 2008, 27 000 jeunes intéressés à une place d'apprentissage n'ont encore obtenu aucun accord, alors qu'actuellement 21 000 places demeurent vacantes dans les entreprises. Toutefois, de nombreux jeunes déclarent avoir des intérêts multiples, si bien que le nombre des intéressés/es cette année exclusivement à l'apprentissage (qui ne peuvent donc rien envisager d'autre pour le moment) et qui n'ont encore obtenu aucun accord pour une place d'apprentissage se monte à 19 000. Par conséquent, pour la première fois depuis 2004, l'offre de places vacantes de 2008 est supérieure au nombre des jeunes qui s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage (graphique 38).



De nouveau sous la réserve que de nombreux jeunes ont indiqué envisager plusieurs formations professionnelles initiales (entrant donc ainsi dans plusieurs branches), le graphique 39 montre que dans la majorité des branches, le nombre des intéressés/ées encore dépourvus/ues d'accord est supérieur à celui des places vacantes annoncées par les entreprises. En avril 2008, c'est le cas tout particulièrement dans les branches « santé et activités sociales » et « vente ». En revanche, l'offre de place vacantes des entreprises excède la demande des jeunes dépourvus d'accord dans la branche des « professions techniques ».



DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration de nombreuses années, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. De plus, il aspire à une extrapolation des résultats de l'échantillon à la population de base définie.
- Les enquêtes doivent être exhaustives. Cela signifie que la situation de l'offre et de la demande doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition chaque fois dans les délais prescrits.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment, le cas, échéant pour permettre de meilleures comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande : les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une profession.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle, jour de référence = 31 août).

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire de Suisse, inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent 2 employés au moins.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ, la population de base est répartie en couches selon les critères suivants :

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2 à 9 employés, 10 à 99 employés, plus de 100 employés).

La taille brute de cet échantillon se monte à 7 100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Pour la première fois cette année, la possibilité est offerte de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés pour cette enquête.

Pendant toute la durée de l'étude, une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée a été en outre maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. En outre, depuis 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements en ligne également (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch).

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 6 227 entreprises de deux employés au moins sur les 7 100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2 672 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation :

Questionnaires expédiés	7100	100 %
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	91	1,3 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	48	0,7 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	600	8,4 %
- Refus par écrit	9	0,1 %
- Refus par téléphone	104	1,5 %
- Problèmes de langue	7	0,1 %
- Autres échecs	14	0,2 %
Réponses au questionnaire, au total	6227	87,7 %

Réponses au questionnaire, au total	6227	100 %
→ dont entreprises avec apprentis, au total	2672	42,9 %
→ dont par écrit	1045	→ 39,1 %
→ dont en ligne	815	→ 30,5 %
→ dont par téléphone	812	→ 30,4 %
→ dont entreprises sans apprentis, au total	3555	57,1 %
→ dont par écrit	1643	→ 46,2 %
→ dont en ligne	420	→ 11,8 %
→ dont par téléphone	1492	→ 42,0 %

Le taux de saturation se monte ainsi au total à 87,7 % des questionnaires expédiés, et ainsi donc à un niveau légèrement supérieur à celui de 2007 (85,4 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (SA, SR, TI)
- Taille des entreprises (2 à 9 employés, 10 à 99 employés, plus de 100 employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'Office fédéral de la statistique⁷ et sur celles

⁷ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2007 proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0703-70, du 30.03.2007. Les chiffres des années précédentes ont été tirés de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0603-00. Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations certifiées et les stages. Les données antérieures à 2006 ont été corrigées après coup par l'OFS.

fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière. Comme les données de l'Office fédéral de la statistique pour cette année ne sont pas encore disponibles (et ne seront publiées que plus tard), l'extrapolation 2008 se base exceptionnellement sur le nombre des places d'apprentissage attribuées selon l'enquête d'août du Baromètre des places d'apprentissage de 2007.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Places d'apprentissage attribuées l'an dernier selon le Baromètre d'août 2007}}{\text{Nombre de places d'apprentissage attribuées l'an dernier selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année :

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

- Concrètement, cela signifie pour 2008 :
- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête : 2 847 places
- Places attribuées selon le Baromètre d'août 2007 : 76 000 places
- $H_{2008} = 76\,000 / 2847 = 26,7$

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une profession

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

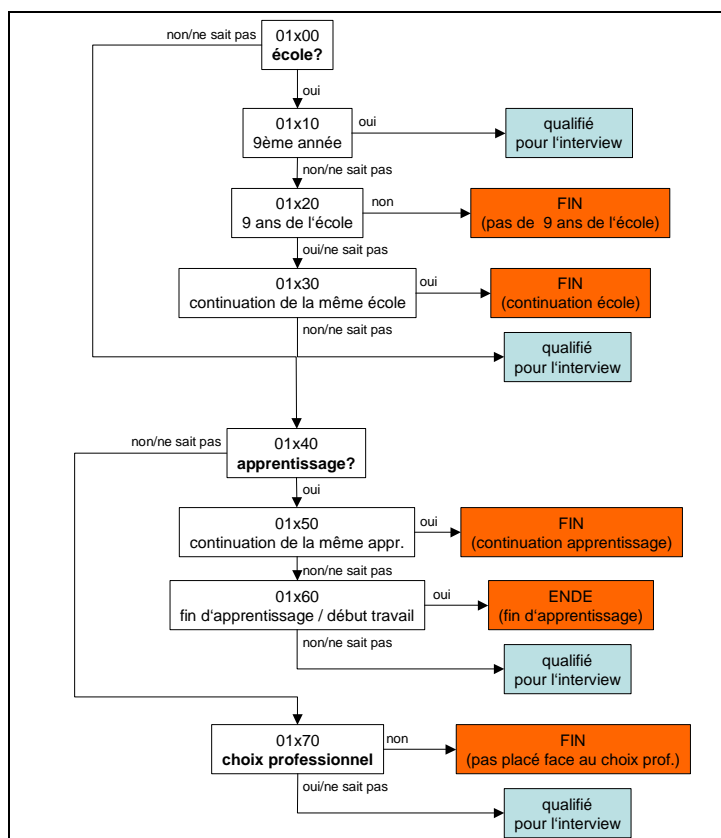
Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK, tous les ménages ont été interrogés sur leur composition en fonction des différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60 000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'ils comportent ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans⁸, on enregistre lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans et on détermine pour chaque jeune personne si elle fait effectivement partie de notre groupe cible.

En détail, cette condition est tirée au clair à l'aide d'une interview de recrutement complète :



⁸ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 11 à 20 ans.

Font donc partie en principe de notre groupe cible tous les jeunes qui :

- suivent actuellement leur 9^e année scolaire
- au cours de l'été à venir interrompront ou termineront une école complémentaire
- au cours de l'été à venir interrompront un apprentissage
- au cours de l'été à venir commenceront une nouvelle formation (par ex. apprentissage ou école) ou vivront une année de transition.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées apparaissent au cours de l'interview diverses raisons pour lesquelles certains jeunes ne font toutefois pas partie de ce groupe cible :

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée (en plus de l'apprentissage) et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes : jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- Etudiants/es : jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé ; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

L'ensemble des enquêteurs/trices ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes

qui séjournèrent hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 16 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans une proportion comparable à celle des années précédentes (2007 : 15,7 %).

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé :

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	62 112	100 %
- Adresses non utilisées	42 603	68,6 %
- Adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	3692	5,9 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	15817	25,5 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	15817	100 %
- Echecs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	5366	33,9 %
- Refus	527	3,3 %
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	1214	7,7 %
Total des ménages avec jeunes recrutés	8710	55,1 %
Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	12 622	100 %
- Non appartenance au groupe cible clé	9212	73,0 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3410	27,0 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3410	100 %
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	669	19,6 %
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une profession	2741	80,4 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre :

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique⁹) seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une profession (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nombre estimé des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ classe selon statistique 8}^{\text{e}} \text{ classe année précédente}}{\text{Nombre des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une profession :

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une prof.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une prof. selon enquête}$$

⁹ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication : «Ecoliers, écolières et étudiants 2006/07», de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 978-3-303-15448-9).

Concrètement pour 2008 :

- nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2007/2008
selon la statistique de la 8^e classe 2006/2007 : 87 500
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête : 1697
- $H_{2008} = 87\,500 / 1\,697 = 51,6$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 51,6 que 1139 000 jeunes environ se trouvent en 2008 confrontés au choix d'une profession.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

La période de réalisation de la première enquête de 2008 a été la suivante :

- Expédition des questionnaires aux entreprises : 1^{er} avril 2008
- Rappels téléphoniques aux entreprises : 24 avril au 9 mai 2008
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises : 13 mai 2008
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes : 9 au 26 avril 2008

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler et Katrin Frei. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant : Isabelle Kaspar (responsable du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation online), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Melinda Lopez (direction de terrain CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte complète. Complétée encore en 2008 après 2007, cette base de données compte 299 entrées. Cette année a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions entre les différentes branches figure au complet en annexe du rapport de résultats.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons : pour 2500 interviews max. +/- 2 %, pour 1000 interviews max. +/- 3,2 %, pour 500 interviews max. +/- 4,5 % et pour 100 interviews max. +/- 10 %.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe « + » ou du signe « - » inséré à côté de la valeur en pour-cent.

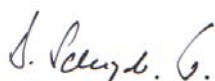
Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse : www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 5 juin 2008

LINK Institut de recherche
marketing et sociale

Handwritten signature of Isabelle Kaspar in black ink.

Isabelle Kaspar
Resp. de projet

Handwritten signature of Damian Schnyder v. W. in black ink.

Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

ANNEXE :

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

INITIALES

(PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE)

Annexe : formations professionnelles initiales

Dans les résultats du Baromètre de l'apprentissage, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées sont désormais réparties en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-FERBLANTIER AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER
	CARRELEUR
	CARTOGRAPHE
	CHARPENTIER
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS PREFABRIQUES
	COUVREUR
	DESSINATEUR D'INTERIEURS
	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BATIMENT
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	ETANCHEUR
	FERBLANTIER CFC
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	GEOMATICIEN
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MACON
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ECHAFAUDAGES
MONTEUR SANITAIRE	
OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE	
OUVRIER SUR PIERRE	
PAVEUR CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PEINTRE EN BATIMENTS
	PLATRIER
	PLATRIER-PEINTRE
	POELIER-FUMISTE
	POLYBATISSEUR CFC
	POSEUR DE PIERRE AFP
	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	STORISTE
BUREAU ET INFORMATION	ASSISTANT DE BUREAU AFP
	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
	EMPLOYE DE COMMERCE
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGI)
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE)
	PRACTICIEN DE BUREAU
SERVICES	AGENT DE TRAIN
	AGENT D'EXPLOITATION CFC
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE
	AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC
	BETRIEBSPRAKTIKER
	COIFFEUR CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CUISINIER
	EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE
	EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES AFP
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES CFC
	EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS
	EMPLOYE EN CUISINE AFP
	EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP
	EMPLOYE EN INTENDANCE AFP
	EMPLOYE EN RESTAURATION AFP
	ESTHETICIEN CFC
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	NETTOYER DE BATIMENTS
	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	RAMONEUR
	RECYCLEUR
	SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE
	SOCIAGOGUE
	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA
	CREATEUR DE TEXTILES
	CREATEUR EN TISSAGE
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	DECORATEUR-ETALAGISTE
	DOREUR-APPRETEUR
	FACONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'INSTURMENTS DE MUSIQUE CFC
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE
	LUTHIER
	MEDIAMATICIEN
	MODELEUR-CERAMISTE
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC
	ORFEVRE EN ARGENTERIE
	PEINTRE EN DECORS DE THEATRE
	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLYGRAPH CFC
	POTIER
	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
	RELIEUR
	REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT
	REPROGRAPHE
	SCULPTEUR SUR BOIS
	SCULPTEUR SUR PIERRE
	SERIGRAPHE
	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
TECHNO-IMPRIMEUR	
VANNIER	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE
	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE CRS
	ASSISTANT TECHNIQUE OPERATOIRE, DIPL. SRK
	ASSISTANTE MEDICALE
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	DIETICIEN(NE), DIPL. CRS
	HYGIENISTE DENTAIRE, DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLOME, CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU I CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU II CRS
	INFIRMIER/ERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DIPL. CRS
	LABORANTIN MEDICAL, DIPL. CRS
	MASSEUR MEDICALE
	OPTICIEN
	ORTHOPEDISTE
	ORTHOPTISTE DIPLOME CRS
SECOURISTE-SAUVETEUR	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MEDICALE, DIPL. CRS	
TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC	
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE
	ARBORICULTEUR
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	AVICULTEUR
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	ECUYER
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR(PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PEPINIERE/FLORICULT)
	JARDINIER-MARAICHER
	PALEFRENIER
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
VITICULTEUR	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	ARMURIER
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	AUTOMATICIEN
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONSTRUCTEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC
	COUTELIER
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES
	ELECTRONICIEN
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA
	ELECTROPLASTE
	ELEKTROPRAKTIKER (ZH)
	FORGERON
	GRAVEUR
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE
	HORLOGER-PARCTICIEN
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	LABORANT CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORISTE
	MARECHAL-FORGERON
	MECANICIEN D' AUTOMOBILES
	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MECANICIEN DEUX-ROUES
	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	MECANICIEN-BOITIER
	MECAPRACTICIEN
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	MICROMECHANICIEN
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR-ELECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR-/EUSE DE FONDERIE

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	OPERATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR
	POLYMECANICIEN
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	REPARATEUR D' AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC	
AIDE-MENUISIER AFP	
ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	
ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB	
BISEAUTEUR DE VERRS CONCAVES (NW)	
BOISSELIER	
BOTTIER-ORTHOPEDISTE	
BOUCHER-CHARCUTIER	
BOUCHER-CHARCUTIER CFC	
BOULANGER-PATISSIER	
CERAMISTE	
CERAMISTE INDUSTRIEL	
CHARRON	
CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES	
CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER	
CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	
CORDIER	
CORDONNIER	
COURTEPOINTIERE	
CREATEUR DE VETEMENTS	
EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP	
ENNOBLISSEUR DE TEXTILES	
FLEXOGRAPHE CFC	
FROMAGER	
GAINIER	
GARNISSEUR DE MEUBLES	
GARNISSEUR EN CARROSSERIE	
GLASSAPPARATEBAUER (BS)	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	LABORANT EN TEXTILE
	LAITIER
	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MENUISIER/EBENISTE
	MEUNIER
	MODELEUR DE FONDERIE
	PAPETIER
	PAPETIER
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	SCIEUR
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	SELLIER
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	TONNELIER
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
VERRIER (NW)	
VITRIER	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC
AUTRES PROFESSIONS	AUTRE METIER
	CISELEUR
	GARDE-FRONTIERE
	MODELISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES